

Séance du Conseil Municipal Du 3 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juin à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis à la salle culturelle de Sartilly sous la présidence Monsieur Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage.

Ordre du jour : Reconduction d'une vente d'herbe au titre de l'année 2024 ; Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Vert pour la débitumisation et la renaturation d'une cour en lien avec le projet de restauration scolaire ; Point sur le plan pluriannuel d'investissement dans le cadre du développement des politiques cyclables à renseigner pour l'ADEME (Agence de la transition écologique) ; Modification et harmonisation du régime horaire de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de Sartilly-Baie-Bocage ; Présentation et validation du rapport « Ordonnancement, Pilotage et Coordination » (OPC) réalisé par le maître d'œuvre dans le cadre de la réalisation des aménagements des espaces publics ; Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de Sartilly-Baie-Bocage ; Convention de mise à disposition d'un broyeur à végétaux par la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie ; Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de logements sociaux ; Fixation du nombre de représentants du personnel du conseil d'administration de l'EPSMS « Au bocage hayland » ; Avenant à la convention de mise à disposition des services de police municipale avec la commune de Saint-Pair-sur-Mer ; Modification et actualisation de la composition des commissions communales ; Dénomination et numérotation des voies de la commune dans le cadre du plan d'adressage ; Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade ; Présentation et approbation du règlement intérieur définissant un certain nombre de règles applicables dans la collectivité ; Précision à apporter sur les modalités d'instauration des heures complémentaires et supplémentaires ; Création d'un contrat saisonnier au sein du service technique à temps complet ; Création d'un emploi permanent à temps complet dans le cadre des emplois des adjoints administratifs territoriaux ; Création d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif ; Création d'un emploi permanent à temps complet dans le grade d'attaché principal dans le cadre d'un avancement de grade ; Création d'un emploi permanent à temps complet dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe ; Convention d'accueil pour un contrat d'apprentissage dans les domaines des ressources humaines et de la communication.

Retrait d'un point à l'ordre du jour : Précision à apporter sur les modalités d'instauration des heures complémentaires et supplémentaires.

Etaients présents : M. LAMBERT Gaëtan, Mme REBELLE Anne-Cécile, M. LUCAS Jean-Pierre, Mme LEBOUTEILLER Nathalie, M. LASIS Claude, Mme HULIN Martine, M. LEMONNIER Alain, M. ROBIDAT Didier, M. CERTAIN Pierre, M. COUIN Roger, M. FAUVEL Jean-Pierre, Mme LEROY Nathalie, Mme LOUPY Véronique, Mme FAHSS Florence, Mme PREIRA Lucie, M. CHAUMONT Pascal, Mme LEMOUSSU Danièle, M. LEGOUPIL Etienne, Mme GEHAN Laëtitia et M. CAHU Abel.

Pouvoirs : Mme APPRIOU Caroline a donné pouvoir à Mme FAHSS Florence, Mme LEPLU Dorothée a donné pouvoir à M. LASIS Claude.

Absentes excusées : Mme VAUTIER Laëticia et Mme LEPELLETIER Chéyenne

Absents : M. MIGNOT Loïc, M. JUIN Nicolas et Mme DELAUNAY Christèle

Secrétaire de séance : M. CHAUMONT Pascal

Date de convocation : 29 mai 2024

Date d'affichage : 29 mai 2024

Nombre de conseillers : 27 – présents : 20 – de votants : 22

M. le Maire procède à l'appel nominal des conseillers municipaux et propose de désigner le secrétaire de séance dans l'ordre du tableau. **M. CHAUMONT** Pascal est ainsi désigné secrétaire de séance.

Approbation par l'ensemble des conseillers du procès-verbal du précédent conseil municipal.

RECONDUCTION D'UNE VENTE D'HERBE POUR L'ANNÉE 2024

M. le Maire explique qu'il s'agit de reconduire la vente d'herbe au profit de l'EURL Le Vivier Maillard, représentée par M. LECHEVRETEL Anthony, au même titre que les années précédentes.

2024-04-01 – RECONDUCTION D'UNE VENTE D'HERBE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De reconduire la vente d'herbe du champ communal de Montviron situé « La Chevallerie », parcelle cadastrée section 355 ZA n° 74 d'une superficie de 7 640m² à l'EARL du Vivier Maillard demeurant « Le Vivier Maillard » à Bacilly sous la forme d'un bail précaire au tarif de **152€** pour l'année 2024 ;

De préciser qu'un titre de recette sera émis à la fin de l'année 2024 ;

D'autoriser M. le Maire à signer la convention dans les modalités décrites ci-dessus.

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LA DÉBITUMISATION ET LA RENATURATION D'UNE COUR EN LIEN AVEC LE PROJET DE RESTAURATION SCOLAIRE

Mme LEBOUTEILLER rappelle que la collectivité a sollicité l'aide de l'agence de l'eau afin de constituer un dossier de subvention au titre du fonds vert pour 2 projets liés à la restauration scolaire : la débitumisation et la renaturation de la cour du marronnier pour un montant des travaux de **190 259,85 € HT** et la végétalisation et l'aménagement de l'espace de la cour intérieure pour un montant de **72 504,85 € HT**. Sur certains postes de dépenses, le fonds vert pouvant subventionner jusqu'à 80 %, elle propose de solliciter une subvention au titre du fonds vert pour ces 2 projets d'aménagements extérieurs.

2024-04-02 – SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR LA DÉBITUMISATION ET LA RENATURATION D'UNE COUR EN LIEN AVEC LE PROJET DE RESTAURATION SCOLAIRE

M. le Maire présente un projet paysager dans le cadre du nouveau restaurant scolaire et d'accueil périscolaire sur la commune en proposant un espace support de vie et d'échanges intergénérationnels en lien avec la nature.

Ce projet s'appuie sur les principes d'aménagements suivants :

- Conforter et préserver les porosités et continuités paysagères existantes ;
- Préserver/créer des îlots de fraîcheur ;
- Générer des espaces de rencontres et d'interactions ;

- Diversité des milieux et des strates végétales ;
- Concevoir des espaces généreux, flexibles/adaptables et inclusifs ;
- Réduire les surfaces minérales et renforcer la présence de végétation.

Cette volonté et ces principes se traduisent par un dessin paysager et des espaces partagés généreux, des espaces qui favorisent les activités des enfants pour libérer leur énergie.

Le projet permettra de relier les deux cours à l'ouest et à l'est dans une conception paysagère d'ensemble.

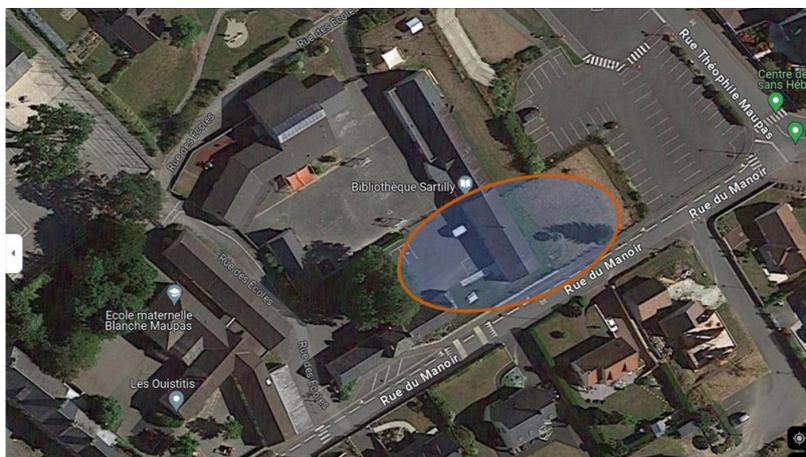
Par conséquent, deux espaces composent ce projet :

- La cour du restaurant scolaire : espace qualitatif et sécurisé conçu pour accueillir diverses activités des enfants. Réalisation d'un terrain de jeu, renforcé par diverses couches de végétation pour enrichir l'atmosphère et créer une zone de fraîcheur, de jeu et de détente. De plus, cet espace servira de zone d'observation pour les enfants, leur permettant de découvrir la nature locale et de se sensibiliser à l'environnement et à la biodiversité.

- La cour dite du marronnier, sur cette zone l'un des enjeux est de débitumiser l'ensemble de la cour (hormis un espace minime pour des raisons techniques), et ainsi de pouvoir mettre en valeur un arbre centenaire qui surplombe l'espace. La conception paysagère qui est proposée se veut qualitative, en harmonie avec la nature avec une gestion des eaux et rendant perméable les sols. Le projet doit permettre également de favoriser les rencontres, cet espace sera ouvert au public en dehors des temps périscolaires.

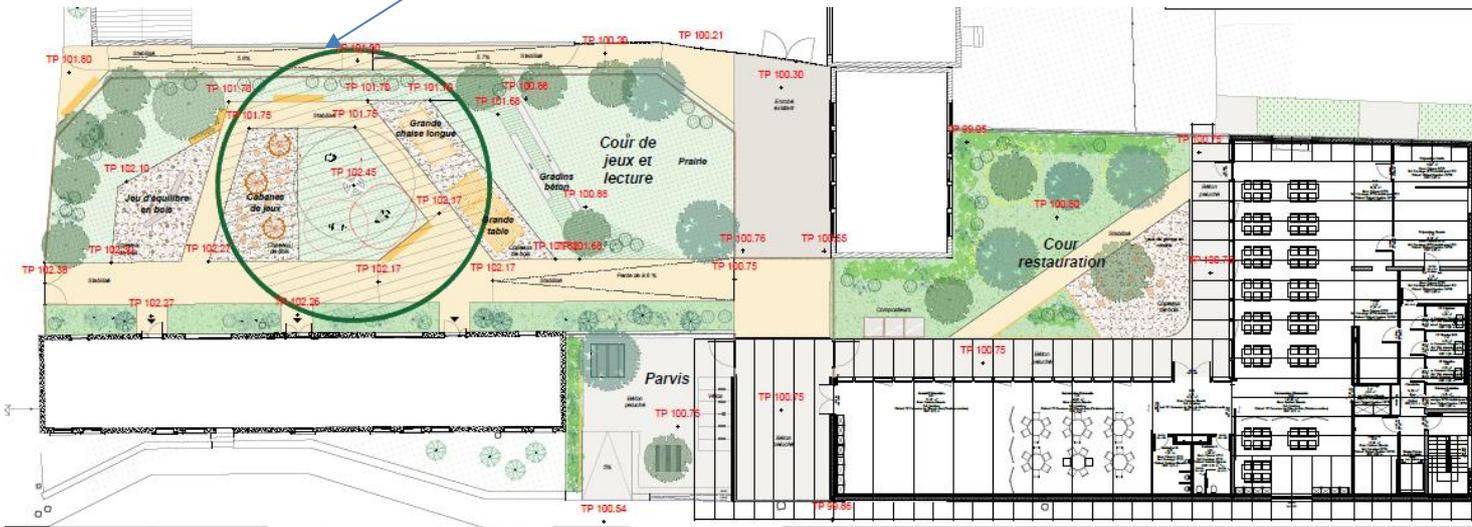
Les matériaux et les mobiliers seront choisis de façon à ce qu'ils s'intègrent à l'environnement en privilégiant des matériaux en bois et durables (clôtures en ganivelle, rondins de bois, bancs en grume de bois, mulch pour recouvrir les sols, etc.)

Localisation du projet de restaurant scolaire :

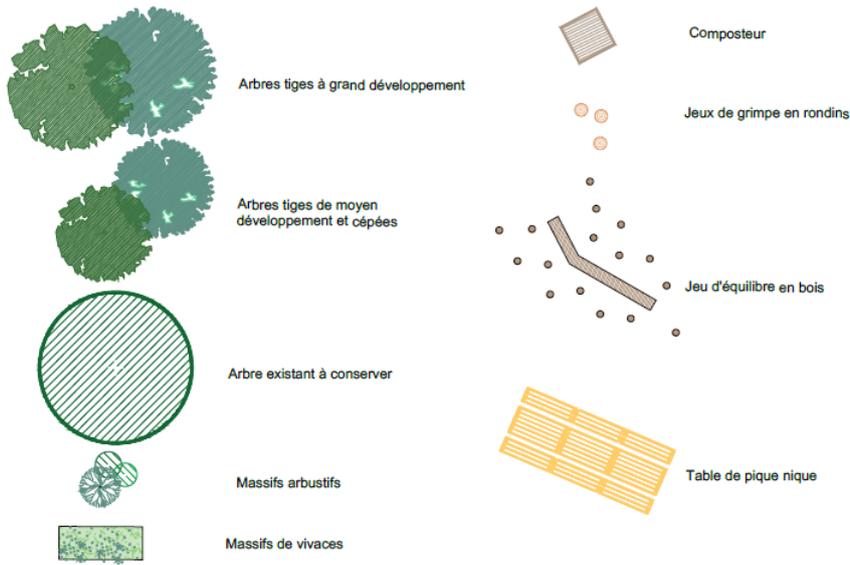


Projet Paysager

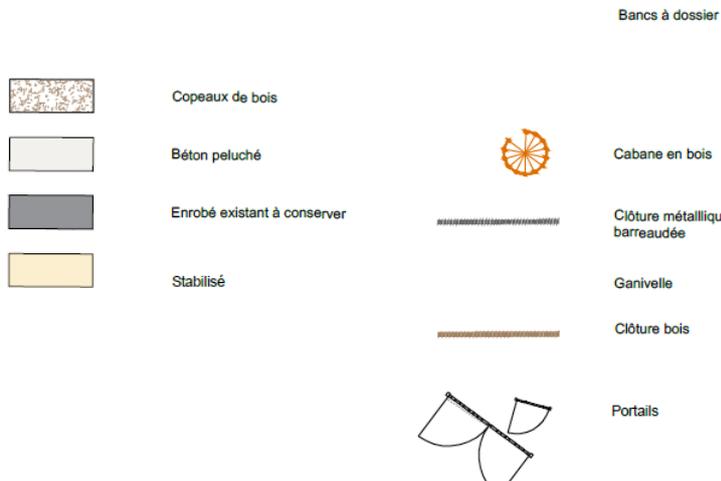
Cour dite du marronnier



Légende :



Matériaux de sol :



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

ADOpte par principe le projet paysager tel qu'il a été présenté ;

SOLLICITE une subvention auprès du fonds vert au titre de l'année 2024 pour le projet présenté intégrant la débitumisation de la cour dite du marronnier et la végétalisation de la cour du restaurant scolaire selon le plan de financement annexé à la présente délibération ;

AUTORISE M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette demande de subvention.

Annexe 1 à la délibération n° 2024-04-02 : Plan de financement

Coût estimatif de l'opération				
Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement				
Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre			A proratiser le cas échéant	
		10 000,00 €		
Études complémentaires / frais annexes			A proratiser le cas échéant	
Sous-total MOE/Études		10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Cour du restaurant			A détailler le cas échéant	
	Terrassement	2 892,50 €		
	Travaux préparatoires	11 060,00 €		
	Sols	29 510,60 €		
	Mobilier et jeux	21 479,00 €		
	Plantations	7 562,75 €		
Sous-total travaux ou acquisitions		72 504,85 €		
Cour du marronnier				
		7 312,00 €		
	Terrassement			
	Travaux préparatoires	24 257,00 €		
	Sols	51 260,00 €		
	Mobilier et jeux	89 925,00 €		

		17 505,85 €		
	Plantations			
Sous-total travaux ou acquisitions		190 259,85 €		
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		262 764,70€	0,00 €	0,00 €
Ressources prévisionnelles de l'opération				
Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR				
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État	Fonds vert	210 211,76 €		80,00%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental				0,00%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		210 211.76 €	80,00%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		52 552.94 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		52 552.94 €	20,00%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			262 764,70 €	

POINT SUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES CYCLABLES A RENSEIGNER POUR L'ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE)

M. le Maire indique que dans le cadre de la réalisation du schéma directeur cyclable sur le périmètre des 5 communes de Carolles, Champeaux, Dragey-Ronthon, Genêts et Sartilly-Baie-Bocage, l'ADEME subventionne l'étude à hauteur de 50 %. Lors de la finalisation du dépôt de subvention, il est demandé à la collectivité mandataire de l'étude d'annexer un plan pluriannuel d'investissement (PPI) démontrant le développement des politiques cyclables sur la commune. Dans le cadre du DOB, un PPI avait été réalisé en interne afin de pouvoir lister les projets de 2024 à 2026. Certains aménagements liés au développement de la mobilité pouvant être mis en avant, **M. le Maire** propose de transmettre ce PPI élaboré par thématique pour permettre le dépôt de la demande de subvention.

2024-04-03 – POINT SUR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES CYCLABLES A RENSEIGNER POUR L'ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE)

Vu la délibération n°2023-06-17 relative à la validation du schéma directeur cyclable,
Vu la décision de financement en date du 01/07/2022 par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) du projet Mobilités – Porte de la Baie,

M. le Maire informe les conseillers que dans le cadre du partenariat financier avec l'ADEME, il est demandé à la commune d'annexer aux documents à remettre le projet de plan pluriannuel d'investissement (PPI) démontrant le développement des politiques cyclables sur le territoire afin de pouvoir bénéficier de la subvention.

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire réalisé en début d'année, un PPI avait été réalisé pour lister les projets de 2024 jusqu'en 2026. Il est important de prendre en considération qu'un PPI est évolutif notamment en lien avec les politiques contractuelles.

Considérant le lien avec le développement des mobilités et notamment la pratique cyclable, les projets suivants peuvent être énumérés de manière plus précise :

- La sécurisation de la RD35 sur les secteurs du Bourg robert, de l'Hôtel Furet, le carrefour des rues du Haras et des diligences, Champcey. Un bureau d'étude a été recruté pour concevoir des aménagements sécuritaires et favoriser les liaisons douces (piétonnes et cyclables) permettant en outre une continuité avec les nouveaux aménagements des espaces publics dans le bourg de Sartilly ;
- Aménagement du bourg Montviron/Lolif. Un recrutement est en cours pour une maîtrise d'œuvre sur le projet. Un programme a été écrit dans le cadre de ce recrutement précisant de prendre en compte le schéma directeur cyclable et de permettre une continuité des boucles locales avec la mise en place récente de la voie verte à la Furetière ;
- L'aménagement d'une nouvelle voie verte pour la rue Pierre François qui pourra faire la liaison avec les aménagements de la RD35 ;
- Un budget a été inscrit pour la signalisation correspondant en partie à la mise en place d'actions prioritaires à l'issue du schéma directeur cyclable avec la matérialisation des voies partagées et des voies vertes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De présenter en annexe le plan pluriannuel de la commune élaboré par thématique ;

De préciser la volonté de élus de mettre en place des aménagements en faveur du développement des pratiques cyclables ;

D'autoriser M. le Maire à transmettre tous documents utiles dans le cadre de la demande de subvention susvisée.

MODIFICATION DU RÉGIME HORAIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mme LEBOUTEILLER rappelle que suite au transfert de la compétence éclairage public (travaux, exploitation et maintenance) au SDEM50 le 21 septembre 2023, des audits complémentaires ont été menés sur les installations de la commune permettant d'avoir un état récapitulatif global sur les installations. Ainsi, il a été constaté de nombreuses disparités dans les horaires liés à l'éclairage public

sur les 5 communes déléguées : certaines rues sont éclairées de manière permanente, pour d'autres les extinctions sont variables de 23h00 à 5h30 ; de 23h00 à 6h30 ; de 23h30 à 6h30 ; de 00h00 à 5h00 ; de 00h00 à 5h30 ; de 00h00 à 6h00 ; de 00h00 à 6h30 et de 01h00 à 5h. Il convient de proposer des horaires harmonisés sur l'ensemble des communes déléguées et de privilégier un éclairage plus important sur certains secteurs. L'harmonisation permettra également un meilleur contrôle sur les consommations énergétiques. **Mme LEBOUTEILLER** présente le tableau travaillé lors de la commission environnement & cadre de vie et rappelle que le secteur de la Butte Es Gros reste le seul dont l'éclairage public restera permanent, dans un souci de sécurité. Elle indique également que la programmation de ces nouveaux horaires pourra intervenir entre juillet et septembre, en fonction de la disponibilité du SDEM50.

Mme PREIRA s'interroge sur les horaires en fonction des saisons.

Mme LEBOUTEILLER répond qu'il s'agit dans un premier temps d'une expérimentation d'une année. Des ajustements seront possibles ensuite en fonction des différents retours.

M. le Maire ajoute que le but premier de ce projet est d'harmoniser les 5 communes déléguées, puis s'ajoutent d'autres critères tels que le confort, la sécurité et les économies d'énergie. La délibération qui sera prise permet de rendre public la modification de l'éclairage public et d'éviter les recours pénaux en cas d'incident notamment.

Mme FAHSS se demande comment sont déterminés ces nouveaux horaires et notamment la Grande Rue de Sartilly.

M. le Maire répond que tout dépend du secteur, du flux de véhicules et des axes routiers. S'agissant du bourg de Sartilly, le choix d'une extinction de 1h à 5h est dû au fait qu'il s'agit d'un axe routier très fréquenté et animé.

Mme LEBOUTEILLER présente le nouveau logiciel utilisé à l'accueil de la mairie pour centraliser les dysfonctionnements liés à l'éclairage public. Les demandes d'intervention sont prises en compte par le SDEM et permettent un meilleur suivi et une intervention rapide sous 48h. Cependant, les demandes d'intervention ne sont pas possibles pour les remplacements des lampes sur un système à mercure. Une programmation de travaux est en attente pour les dernières lampes existantes.

2024-04-04 – MODIFICATION ET HARMONISATION DU RÉGIME HORAIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Vu l'avis favorable de la commission environnement et cadre de vie au projet de modification du régime d'éclairage public sur la commune en date du 14 mai 2024 ;

Mme Nathalie LEBOUTEILLER, adjointe à l'environnement et au cadre de vie, présente aux membres du conseil municipal le projet modifiant les plages horaires en précisant les différents secteurs sur l'ensemble de la commune.

Considérant le transfert de la compétence éclairage public (travaux, exploitation et maintenance) auprès du SDEM50 le 21 septembre 2023, plusieurs audits complémentaires ont été menés sur les installations de la commune permettant ainsi d'avoir un état récapitulatif global sur les installations et leurs modes d'éclairage ;

Considérant qu'il en ressort des disparités dans les plages horaires choisis sur les communes déléguées avec des choix sur certains secteurs d'un éclairage permanent et sur d'autres des plages horaires d'extinction de l'éclairage public variables allant de 23h00 à 5h30 ; de 23h00 à 6h30 ; de 23h30 à 6h30 ; de 00h00 à 5h00 ; de 00h00 à 5h30 ; de 00h00 à 6h00 ; de 00h00 à 6h30 et de 01h00 à 5h.

Il convient dans le cadre de l'extinction de l'éclairage public de proposer des horaires harmonisés selon les secteurs ;

Considérant la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De fixer les horaires liés à l'éclairage public de la manière suivante :

- Un éclairage public permanent pour le secteur Montviron – La Butte es gros ;
- Une extinction de l'éclairage public de 01h00 à 05h00 pour les secteurs de la Cosnière, la Ville, la Grande Rue partie Nord et Sud, la Place de la mairie et le centre commerçants sur la commune déléguée de Sartilly ;
- Une extinction de l'éclairage public de 23h00 à 6h00 pour les autres secteurs tels que définis à l'annexe de la présente délibération ;

De préciser que ces nouvelles dispositions seront rendues applicables sur la période de juillet à septembre 2024 ;

D'autoriser M. le Maire à prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population.

ANNEXE

Armoire	Nom	Anciens Horaires (permanent ou plage horaire d'extinction de l'éclairage)	Nouveaux horaires (permanent ou plage horaire d'extinction de l'éclairage)
A01	Grande Rue Les Jardinets et rue petit pré	Permanent	23h-6h
A02	Cité de Tabarée - Acacias	23h-6h30	23h-6h
A03	Rue Maupas - Aire de jeux	23h30-6h30	23h-6h
A04	Le Bourg Robert	00h-5h	23h-6h
A05	Rue de l'Abbaye	Permanent	23h-6h
A06	La Micardière	Permanent	23h-6h
A07	Rue de Sainteny	Permanent	23h-6h
A08	Rue des Diligences	Permanent	23h-6h
A09	Rue du Haras	Permanent	23h-6h
A10	Rue du Château d'eau et terrain de sport	00h-6h	23h-6h
A11	Résidence Le Fonteny	Permanent	23h-6h
A12	Z.A Porte de la Baie Armoire CAMSMN	23h-6h30	23h-6h
A13	Rue de la Chanière	Permanent	23h-6h
A15	Résidence de la Vergée (privée)	00h-6h	23h-6h
A16	Champcey – bourg	Permanent	23h-6h
A17	Champcey - La Montagne	00h-6h	23h-6h

A18	Montviron - La Butte És Gros LOLIF	Permanent	Permanent
A19	Montviron – bourg	00h-5h30	23h-6h
A20	Montviron – gare	Permanent	23h-6h
A21	Montviron - La Boule d'Or	23h-6h	23h-6h
A22	La Rochelle Normande - Rue de l'Église	23h-5h30	23h-6h
A23	La Rochelle Normande - Carrefour D35	23h-6h	23h-6h
A24	La Rochelle Normande - Rue du Presbytère -Bourg la croix	23h-6h	23h-6h
A25	Angey - La Croix Saint-Samson	00h-6h	23h-6h
A26	Angey Le bourg	00h-6h	23h-6h
A27	Angey - La Ferrerie	00h-6h	23h-6h
A28	Angey - Le Péronne	00h-6h	23h-6h
A29	Angey - La Maison Neuve	00h-6h30	23h-6h
A30	Angey - L'hôtellerie	00h-6h	23h-6h
A31	La Cosnière	Permanent	01h-5h
A32	La Ville	Permanent	01h-5h
A33	Mairie place et centre commerçants	01h-5h	01h-5h
A34	Grande Rue partie Nord et Sud	01h-5h	01h-5h

PRÉSENTATION DU RAPPORT OPC DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

M. LASIS explique que dans le cadre de l'opération concernant l'aménagement des espaces publics, une mission OPC (Ordonnancement – Pilotage et Coordination) a été réalisée pendant toute la durée du chantier par la maîtrise d'œuvre. Un rapport final a été transmis par le bureau d'étude VIAMAP, reprenant des éléments survenus lors du chantier. Ce rapport conclut que les travaux ont été réalisés en dessous du délai contractuel et qu'aucun incident en cours de chantier ne fait référence à des retards. Seuls les Dossiers d'Ouvrages Exécutés (DOE) ont été remis en dehors des délais, des retenues auraient pu s'appliquer le temps de la remise desdits documents. Considérant que l'ensemble des DOE ont été remis auprès du maître d'œuvre et de la collectivité, M. LASIS propose d'adopter le rapport final tel qu'il a été présenté.

M. CHAUMONT s'interroge sur la responsabilité du maître d'œuvre suite aux modifications de chantier ayant eu pour conséquence des coûts supplémentaires, notamment en ce qui concerne la sortie de la scierie Lorin et les places de convoyeurs devant les banques.

M. le Maire répond qu'il n'y a pas de responsable dans la mesure où il s'agit d'évolutions de chantier en lien à différentes demandes et contraintes.

2024-04-05- PRÉSENTATION ET VALIDATION DU RAPPORT « ORDONNANCEMENT, PILOTAGE ET COORDINATION » (OPC) RÉALISÉ PAR LE MAÎTRE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

M. Claude LASIS, adjoint en charge de la voirie explique que dans le cadre de l'opération concernant l'aménagement des espaces publics, une mission OPC (Ordonnancement – Pilotage et Coordination) a été réalisée pendant toute la durée du chantier par la maîtrise d'œuvre. Un rapport final a été transmis par le bureau d'étude VIAMAP reprenant les éléments survenus lors du chantier.

Le rapport présente les délais contractuels des entreprises. Ces délais sont issus des pièces du marché (CCAP – Cahier des clauses administratives particulières).

Pour rappel les délais d'exécution des travaux étaient les suivants :

- 12 mois à compter de l'ordre de service pour les travaux de la phase 1 : Grande Rue ;
- 2 mois à compter de l'ordre de service pour les travaux de la phase 2 : Rue des Halles ;
- 8 mois à compter de l'ordre de service pour les travaux de la phase 3 : aménagements de la Place de la mairie et du parvis de l'église ;

Le délai global de travaux était fixé à **22 mois** au total hors période de préparation.

Les ordres de service pour la préparation du marché de travaux ont bien été transmis aux entreprises pour une période de 1 mois à compter du 01 mars 2022.

Les ordres de service pour la réalisation des travaux ont bien été transmis aux entreprises pour une période de 22 mois à compter du 18 avril 2022.

Il s'agit des délais contractuels, le non-respect de ces délais pouvant entraîner des pénalités de retard dont les montants avaient été fixés dans les pièces du marché.

Les entreprises dans les dossiers de candidature avaient proposé un planning d'intervention optimisant les délais d'exécution.

Commentaire OPC

La fin du délai contractuel des travaux était programmée au 18 février 2024. Ce délai est conforme aux prescriptions du marché et notifié aux entreprises au travers de l'ordre de service.

Conclusion OPC : les travaux ont été réalisés en dessous du délai contractuel.

Aucun incident en cours de chantier ne fait référence à des retards, les entreprises n'en seront pas pénalisées.

Les Dossiers d'Ouvrages Exécutés (DOE) ont été remis en dehors des délais, des retenues auraient pu s'appliquer le temps de la remise desdits documents.

Considérant que l'ensemble des DOE ont été remis auprès du maître d'œuvre et de la collectivité ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De valider le rapport « Ordonnancement, Pilotage et coordination » tel qu'il a été présenté et annexé à la présente délibération.

D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afférentes à cette affaire.

DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mme LEBOUTEILLER rappelle la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) promulguée en mars 2023 qui permet aux collectivités de définir des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Suite au groupe de travail qui s'est réuni à 3 reprises et à la réunion publique du 11 avril dernier, il est proposé les zones d'accélération suivantes : Solaire Photovoltaïque & Thermique sur toiture sur tout le territoire de la commune, excepté les zones ABF et ZNIEFF 1 et 2 ; Solaire Photovoltaïque & Thermique au sol dans les zones urbanisées, à urbaniser et les hameaux ; hydroélectricité pour le moulin de Champcey.

2024-04-06 – DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE DE SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Mme Nathalie LEBOUTEILLER, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie présente la Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) qui a été promulguée en mars 2023, cette loi fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité.

Grâce à la loi, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables :

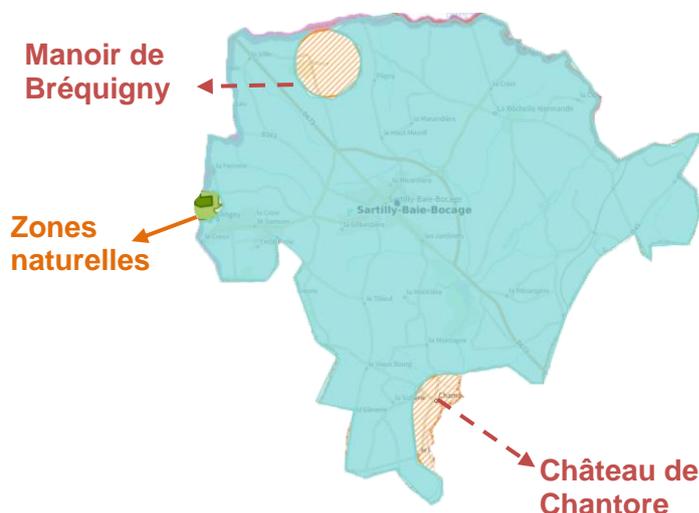
- le photovoltaïque
- le solaire thermique
- l'éolien
- le biogaz
- la géothermie ; etc.

Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leur zone d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

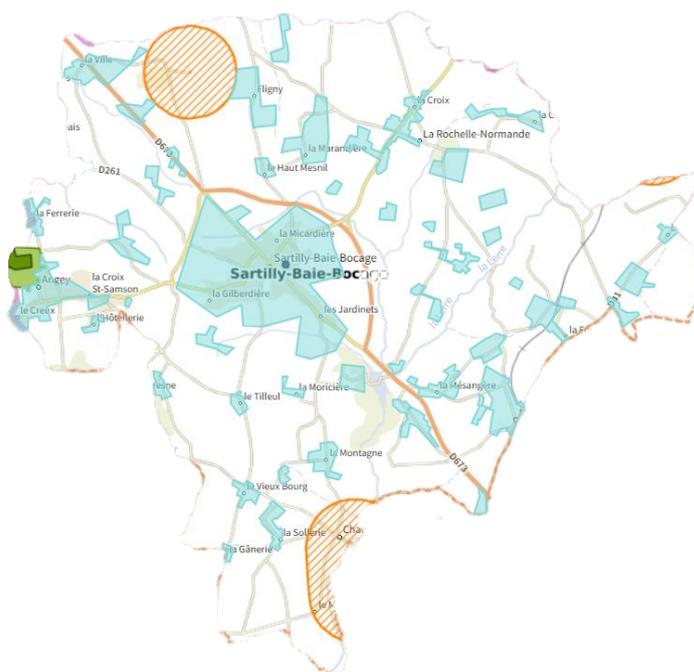
Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors.

Suite au groupe de travail qui s'est réuni à 3 reprises et à la réunion publique du 11 avril dernier, il est proposé les zones d'accélération suivantes :

- **Solaire Photovoltaïque & Thermique sur toiture** : tout le territoire de la commune, excepté les zones ABF et ZNIEFF 1 et 2



- **Solaire Photovoltaïque & Thermique au sol** : les zones urbanisées, à urbaniser et les hameaux



- **Hydroélectricité : Le moulin de Champcey**



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afférentes à cette affaire ;

D'arrêter les propositions des zones d'accélération telles que présentées ci-dessus ;

De préciser que la présente délibération sera transmise, à la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel - Normandie, en plus de sa transmission au référent préfectoral dans le Département de la Manche ;

De préciser que la présente délibération approuve la proposition de cartographie des zones d'accélération du territoire communal qui sera transmise au référent préfectoral dans le

Département. Elle intégrera la cartographie départementale qui sera soumise à l'avis du Comité Régional.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR A VÉGÉTAUX

Mme LEBOUTEILLER explique les modalités de la convention de mise à disposition par la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie d'un broyeur à végétaux pour les communes du territoire.

Mme PREIRA s'interroge sur la mise à disposition de cet équipement auprès de la population.

M. le Maire répond que des cessions de broyage auprès du public peuvent être organisées, la mise à disposition serait alors gratuite.

2024-04-07 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN BROYEUR A VÉGÉTAUX PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT MICHEL – NORMANDIE

Mme Nathalie LEBOUTEILLER, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie explique le contexte de cette convention proposée par la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel – Normandie (CCAMSMN) :

Considérant que :

- Certaines communes du territoire souhaitaient s'équiper de broyeur à végétaux,
- L'acquisition de cet équipement peut être aidée par l'ADEME sous condition d'une utilisation mutualisée avec plusieurs communes,
- La CAMSMN dans le cadre de son programme de prévention des déchets souhaite réduire les apports de déchets verts en déchèterie. Elle s'engage à acheter du matériel de broyage pour le mettre à disposition des services techniques communaux et communautaires.

Objet de la convention : définir les modalités de mise à disposition d'un broyeur à végétaux par la CAMSMN à une commune de l'EPCI.

Durée : à durée indéterminée. La convention prend effet à la date du jour du retrait de matériel par l'emprunteur et prend fin le jour de la restitution.

Les modalités liées à la mise à disposition auprès de la commune sont explicitées aux articles 3 à 5.

Facturation : le broyeur à végétaux de la collectivité sera facturé à l'emprunteur sur la base d'un forfait par journée de mise à disposition. Les tarifs en vigueur sont adoptés par délibération du Conseil Communautaire.

L'emprunteur pourra bénéficier d'un forfait dégressif s'il respecte la ou les conditions suivantes :

- Le remplissage des bacs de matière sèche des composteurs collectifs et communaux présents sur la commune ;
- L'organisation dans l'année d'au moins une session de broyage des déchets végétaux auprès de ses administrés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un broyeur à végétaux avec la CAMSMN dans les conditions explicitées par le modèle de convention en annexe de la présente délibération.

CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Mme HULIN explique que la commune possède sur son territoire des logements sociaux (HLM) pour lesquels elle propose aux bailleurs sociaux des candidats à l'attribution, en tant que réservataire. La communauté d'agglomération Mont Saint Michel – Normandie, compétente en matière d'habitat, est tenue d'avoir une politique d'attribution de logements sociaux HLM, à l'échelle du territoire à travers la conférence intercommunale du logement (CIL) dont la commune est membre de droit. Les orientations de la politique d'attribution portent sur l'équilibre territorial de l'occupation du parc, l'accès au logement social des publics prioritaires et des ménages précaires et reprennent les obligations réglementaires. Afin d'appliquer cette politique, il convient de signer une convention avec la Communauté d'Agglomération.

2024-04-08 – CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

La commune a sur son territoire des logements sociaux (HLM) pour lesquels elle propose aux bailleurs sociaux des candidats à l'attribution, en tant que réservataire. Elle a acquis ses droits du fait des aides qu'elle a apportées à la construction des logements.

La communauté d'agglomération, compétente en matière d'habitat, est tenue d'avoir une politique d'attribution de logements sociaux HLM, à l'échelle du territoire. Elle s'est engagée à la définir l'an dernier à travers la conférence intercommunale du logement (CIL) dont la commune est membre de droit.

Les orientations de la politique d'attribution portent sur l'équilibre territorial de l'occupation du parc, l'accès au logement social des publics prioritaires et des ménages précaires. Elles reprennent les obligations réglementaires. De plus, il a été décidé d'améliorer l'accueil dans le logement social des jeunes et des actifs.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR),

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN),

Considérant la délibération n°2022/12/15-219 du 15 décembre 2022 du conseil de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie et l'arrêté préfectoral du 8 février 2023 approuvant le document-cadre fixant les orientations d'attribution de logements sociaux,

Considérant la délibération n°2024/01/18-08 du 18 janvier 2024 du conseil de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie adoptant la Convention Intercommunale d'Attribution de logements sociaux et l'agrément du Préfet du 15 février 2024,

Ayant reçu l'avis favorable du comité responsable du Plan Départemental d'Actions en faveur du Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) le 24 octobre 2023 et de la CIL le 20 novembre 2023,

Entendue la note présentée,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention intercommunale d'attribution ainsi que tout document relatif à l'application de la présente délibération.

FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CA DE L'EPSMS AU BOCAGE HAYLAND

M. le Maire explique que la délibération du conseil municipal du 26 mars 2024 relative à la composition du conseil d'administration de l'EPSMS « Au Bocage Hayland » a fixé à 2 le nombre de représentants du personnel. Suite au premier conseil d'administration exceptionnel de l'EPSMS, il a été demandé à la commune une modification de la délibération pour fixer à 3 le nombre de représentants du personnel.

2024-04-09 – FIXATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPSMS AU BOCAGE HAYLAND

Vu la délibération du 26 mars 2024 relative à la composition du conseil d'administration de l'EPSMS « Au Bocage Hayland » ;

Considérant que le nombre de représentants du personnel avait été fixé à 2 ;

Après le premier conseil d'administration exceptionnel de l'EPSMS, il a été demandé à la commune une modification de la délibération susvisée pour fixer à 3 le nombre de représentants du personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- que le conseil d'administration de l'EPSM « Au bocage hayland » sera composé par 3 représentants du personnel

De préciser que les autres dispositions de la délibération mentionnée restent inchangées.

AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Mme REBELLE rappelle la convention de mise à disposition des services de police municipale entre les communes de Saint-Pair-sur-Mer, Sartilly-Baie-Bocage et Jullouville. L'objet de cette convention étant axé sur la mise à disposition au profit de l'une des communes à l'occasion d'accueil ou d'organisation de manifestations publiques, de grands rassemblements de personnes, en cas de catastrophe naturelle, elle propose de renforcer le partenariat via un avenant à la convention initiale pour venir compléter les missions et préciser le personnel pouvant être mis à disposition.

Mme FAHSS se demande si un quota d'heures est indiqué dans la convention s'agissant de l'agent de Sartilly-Baie-Bocage.

Mme REBELLE répond qu'il est prévu une limite de 5 à 8 heures par semaine en fonction de l'évaluation des besoins de chacune des communes.

2024-04-10 – AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE POLICE MUNICIPALE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-PAIR-SUR-MER

Mme Anne-Cécile REBELLE, adjointe en charge de la sécurité publique, explique aux membres du conseil municipal qu'un premier partenariat a été mis en place avec les communes de

Jullouville et de Saint-Pair-sur-Mer axé sur la mise à disposition au profit de l'une des communes d'un renfort des services de police à l'occasion d'accueil ou de manifestations publiques, de grands rassemblements de personnes, ou en cas de catastrophe naturelle nécessitant ce renfort.

La proposition serait de renforcer ce partenariat par le biais d'une convention pour venir compléter les missions, les modalités et préciser le personnel pouvant être mis à disposition. A titre informatif, la commune de Sartilly-Baie-Bocage a 1 agent de police municipale, la commune de Saint-Pair-sur-Mer dispose de 2 agents de police municipale et des agents saisonniers (ATPM – Assistants temporaires de police municipale ou ASVP), et la commune de Jullouville a un garde champêtre.

Les champs d'intervention :

Les agents de police effectueront des missions du code de la route (contrôle de vitesse, sécurisation de la voie publique), de prévention routière dans les écoles, de surveillance générale, de sécurisation des manifestations, de police administrative.

Durée de la mise à disposition :

La durée hebdomadaire de mise à disposition peut varier de 5 à 8 heures, suivant les impératifs des services de police municipale réparties selon un planning établi chaque semaine par les agents et soumis à l'approbation des maires ou DGS de chaque commune.

Instructions adressées aux agents mis à disposition :

Pendant l'exercice de leurs missions sur le territoire d'une commune, les agents sont placés sous l'autorité opérationnelle du Maire de cette commune.

Le Maire de la commune bénéficiant de la mise à disposition peut adresser directement aux policiers toutes instructions nécessaires à l'exécution des missions de la police qui leur sont confiées, dans les stricts pouvoirs de police du maire.

Modalités financières :

Chaque commune bénéficiant d'une mise à disposition s'engage à rembourser à la ou aux autres communes les charges de personnel engendrées par la mise à disposition sur la base des états récapitulatifs produits par chaque commune.

Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 1 an.

Elle se renouvellera d'année en année par tacite reconduction dans la limite d'une durée de 6 ans.

Dénonciation

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des communes par lettre recommandée avec accusé de réception sous préavis de trois mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la mise à disposition des services de police municipale dans les conditions précitées.

MODIFICATION ET ACTUALISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

M. le Maire rappelle que les commissions communales ont été mises en place lors du conseil municipal du 9 juin 2020. Au vu des différentes démissions, il convient de les réactualiser. Ainsi, il propose la suppression de la commission des affaires sociales, les sujets étant traités par le conseil d'administration du CCAS, l'élargissement de la commission des affaires culturelles et de la vie associative et sportives à 15 membres, en y ajoutant un volet « évènementiel », et la modification de la dénomination de la commission communication.

M. LUCAS propose de choisir le nom de la commission communication en votant pour un des trois choix présentés : commission communication, commission information & communication ou commission communication, digital et démocratie locale.

2024-04-11 – MODIFICATION ET ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De mettre à jour la liste des membres des commissions suivantes :

Commission **Affaire scolaires & périscolaires**

<u>Président</u> : Gaëtan LAMBERT	Lucie PREIRA
<u>Vice-Présidente</u> : Laëtitia VAUTIER	Caroline APPRIOU
Anne-Cécile REBELLE	Dorothee LEPLU
Nathalie LEBOUTEILLER	Chéyenne LEPELLETIER
Pierre CERTAIN	Laëtitia GEHAN

Commission **Environnement & Cadre de vie**

<u>Président</u> : Gaëtan LAMBERT	Nathalie LEROY
<u>Vice-Président</u> : Nathalie LEBOUTEILLER	Didier ROBIDAT
Roger COUIN	Loïc MIGNOT
Jean-Pierre FAUVEL	Laëtitia GEHAN
Alain LEMONNIER	Danièle LEMOUSSU

Commission **Finances**

<u>Président</u> : Gaëtan LAMBERT	Roger COUIN
Pierre CERTAIN	Didier ROBIDAT
Anne-Cécile REBELLE	Nicolas JUIN
Jean-Pierre LUCAS	Etienne LEGOUPIL
Claude LASIS	Abel CAHU

Commission **Voirie & Bâtiments**

<u>Président</u> : Gaëtan LAMBERT	Jean-Pierre FAUVEL
<u>Vice-Président</u> – Voirie : Claude LASIS	Nathalie LEROY
Anne-Cécile REBELLE	Christèle DELAUNAY
Alain LEMONNIER	Chéyenne LEPELLETIER
Didier ROBIDAT	Etienne LEGOUPIL

- De mettre à jour la liste des membres de la commission communication et de la renommer « Commission communication, digital et démocratie locale » :

Commission **Communication, digital et démocratie locale**

<u>Président</u> : Gaëtan LAMBERT	Caroline APPRIOU
<u>Vice-Président</u> : Jean-Pierre LUCAS	Dorothee LEPLU
Anne-Cécile REBELLE	Christèle DELAUNAY
Nathalie LEROY	Pascal CHAUMONT
Florence FAHSS	Abel CAHU

- D'élargir le nombre de membres de la commission Affaires culturelles, Vie associative et Sportive à 15 et de la renommer commission Affaires culturelles, Vie associative, Sportive et Évènementielle

Commission **Affaires culturelles, Vie associative, Sportive et Évènementielle**

Président : Gaëtan Lambert	Nathalie LEROY
Anne-Cécile REBELLE	Lucie PREIRA
Jean-Pierre LUCAS	Caroline APPRIOU
Laëtitia VAUTIER	Christèle DELAUNAY
Martine HULIN	Pascal CHAUMONT

Alain LEMONNIER	Etienne LEGOUPIL
Didier ROBIDAT	Abel CAHU
Jean-Pierre FAUVEL	

- De supprimer la Commission Affaires sociales.

MISE EN PLACE DU PLAN D'ADRESSAGE

M. REBELLE explique la loi 3DS et l'obligation pour les communes depuis le 1^{er} janvier 2024 de remettre à jour les adresses de la commune nouvelle dans la base nationale. En effet, il existe aujourd'hui de nombreux doublons d'adresses ainsi que des données GPS erronées suscitant des problèmes de sécurité et d'acheminement de courrier. Ce travail de recensement conséquent a été réalisé pendant 2 ans par les référents de proximité et le policier municipal. Les communes limitrophes ont également été sollicitées afin d'obtenir une cohérence et une continuité dans les noms des voies.

M. CERTAIN s'interroge sur les numéros pairs et impairs qui ne correspondraient pas.

Mme REBELLE répond qu'ont été attribués pour les grandes rues des numéros métriques en fonction de la distance qu'occupe une habitation par rapport au début de la rue ou du chemin.

Mme PREIRA se demande pourquoi ce travail n'a pas été réalisé par La Poste.

Mme REBELLE répond que la collectivité n'a pas souhaité faire appel à un prestataire extérieur afin de minimiser les coûts.

2024-04-12 – DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES VOIES DE LA COMMUNE DANS LE CADRE DU PLAN D'ADRESSAGE

Il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

La dénomination des voies communales et privées ouvertes à la circulation est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient, pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et la connexion aux réseaux, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies ;

Considérant le travail qui a été mené pour mettre à disposition les données liées à l'adressage dans le cadre de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de VALIDER** les noms attribués à l'ensemble des voies communales et privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits dans le cadre du plan d'adressage selon la liste présentée et annexée à la présente délibération,

- **d'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Commune déléguée d'Angey :

ancienne adresse		nouvelle adresse				
n°	nom de la voie	n°	nom de la voie	commune déléguée	CP	commune
1	le péronne	635	route du Péronne	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le péronne	690	route du Péronne	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	le péronne	730	route du Péronne	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le péronne	800	route du Péronne	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	le péronne	157 4	route du Péronne	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Fauvellerie	2	Impasse de la Fauvellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la forte écurie	1	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la forte écurie	3	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la forte écurie	5	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la forte écurie	7	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la forte écurie	9	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la forte écurie	11	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la forte écurie	13	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la forte écurie	15	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	la forte écurie	17	rue de la forte écurie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la malaisière	2	Impasse de la Malaisière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la croix Saint Samson	2	route des cornières	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la croix Saint Samson	4	route des cornières	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la maison neuve	1	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la maison neuve	3	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la maison neuve	5	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la maison neuve	7	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

9	la maison neuve	9	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la maison neuve	11	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la maison neuve	13	route de la maison neuve	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la gratemotière	4	Impasse de la Gratemotière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la gratemotière	5	Impasse de la Gratemotière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la gratemotière	6	Impasse de la Gratemotière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	l'Hôtellerie	1	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Hôtellerie	2	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	l'Hôtellerie	5	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	l'Hôtellerie	6	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	l'Hôtellerie	7	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	l'Hôtellerie	8	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	l'Hôtellerie	9	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	l'Hôtellerie	11	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	l'Hôtellerie	12	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	l'Hôtellerie	15	Impasse de l'Hôtellerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	l'Hôtellerie	215 4	route du tilleul	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le bourg	227 0	route de la côte de Magny	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le Hamel Fillastre	1	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le Hamel Fillastre	2	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	le Hamel Fillastre	3	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le Hamel Fillastre	5	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le Hamel Fillastre	7	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le Hamel Fillastre	9	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le Hamel Fillastre	10	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

11	le Hamel Fillastre	11	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	le Hamel Fillastre	12	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	le Hamel Fillastre	13	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	le Hamel Fillastre	14	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	le Hamel Fillastre	15	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	le Hamel Fillastre	16	impasse du Hamel Fillastre	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la Champcerie	2	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	la Champcerie	3	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	la Champcerie	4	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	la Champcerie	6	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	la Champcerie	16	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
17	la Champcerie	17	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
19	la Champcerie	19	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
24	la Champcerie	24	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
26	la Champcerie	26	rue de la Champserie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	la Champcerie	5	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	la Champcerie	7	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7bis	la Champcerie	7bis	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	la Champcerie	9	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	la Champcerie	11	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	la Champcerie	13	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	la Champcerie	15	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	la Champcerie	18	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
20	la Champcerie	20	Impasse du Gué	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	le bourg d'Angey	78	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

3	le bourg d'Angey	100	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le bourg d'Angey	84	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le bourg d'Angey	105	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le bourg d'Angey	111	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le bourg d'Angey	203	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le bourg d'Angey	175	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	le bourg d'Angey	220	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	le bourg d'Angey	258	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	le bourg d'Angey	300	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le Creux d'Angey	418	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le Creux d'Angey	480	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le Creux d'Angey	452	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le Creux d'Angey	512	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le Creux d'Angey	477	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	le Creux d'Angey	560	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	le Creux d'Angey	483	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	le Creux d'Angey	565	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	le Creux d'Angey	544	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	le Creux d'Angey	570	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	le Creux d'Angey	550	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	le Creux d'Angey	557	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	le Creux d'Angey	572	route du Creux	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Samsonnière	50	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Samsonnière	135	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Samsonnière	140	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

7	la Samsonnière	146	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Samsonnière	192	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Samsonnière	210	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la Samsonnière	232	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	la Samsonnière	375	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la Samsonnière	255	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	la Samsonnière	354	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	la Samsonnière	348	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	la Samsonnière	421	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	la Samsonnière	432	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Ferrerie	806	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Ferrerie	762	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2bis	la Ferrerie	780	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Ferrerie	828	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Ferrerie	786	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4bis	la Ferrerie	811	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Ferrerie	817	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la Ferrerie	820	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Ferrerie	878	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la Ferrerie	850	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Ferrerie	954	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la Ferrerie	863	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la Ferrerie	950	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	la Ferrerie	919	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la Ferrerie	961	route de la Samsonnière	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

17	la Ferrerie	1	route du Champ Bedou	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le Champ Bedou	2	route du Champ Bedou	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le Champ Bedou	5	route du Champ Bedou	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le Champ Bedou	6	route du Champ Bedou	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	le Champ Bedou	8	route du Champ Bedou	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	la Ferrerie	2	Impasse du Haut Clos	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	la Ferrerie	4	Impasse du Haut Clos	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	la Ferrerie	6	Impasse du Haut Clos	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	la Ferrerie	1	Impasse du Haut Clos	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	la ferrerie	19	Impasse de la Ferrerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	la Ferrerie	21	Impasse de la Ferrerie	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la maison neuve	347	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la croix Saint Samson	640	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la croix Saint Samson	790	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la croix Saint Samson	825	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la croix Saint Samson	837	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la croix Saint Samson	840	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la croix Saint Samson	859	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la croix Saint Samson	870	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la croix Saint Samson	881	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la croix Saint Samson	903	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	la croix Saint Samson	960	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	la croix Saint Samson	969	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	la croix Saint Samson	101 0	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	la croix Saint Samson	104 2	route de la Croix Saint Samson	Angey	5053 0	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Commune déléguée de Champcey :

ancienne adresse		nouvelle adresse				
n°	nom de la voie	n°	nom de la voie	commune déléguée	CP	commune
1	la Blanchardière	1	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Blanchardière	2	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Blanchardière	3	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Blanchardière	4	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Blanchardière	5	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Blanchardière	7	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la Blanchardière	8	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Blanchardière	9	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la Blanchardière	10	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Blanchardière	11	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la Blanchardière	12	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la Blanchardière	13	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	la Blanchardière	14	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la Blanchardière	15	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	la Blanchardière	16	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	la Blanchardière	17	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	la Blanchardière	18	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	la Blanchardière	19	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	la Blanchardière	20	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20b is	la Blanchardière	20b is	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	la Blanchardière	22	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

23	la Blanchardière	23	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	la Blanchardière	24	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	la Blanchardière	25	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	la Blanchardière	27	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	la Blanchardière	29	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	la Blanchardière	31	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	la Blanchardière	33	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
37	la Blanchardière	37	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
39	la Blanchardière	39	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
41	la Blanchardière	41	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
43	la Blanchardière	43	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
45	la Blanchardière	45	route de la Blanchardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la novellière	4	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la novellière	6	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la sollerie	7	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la sollerie	8	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la sollerie	9	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la sollerie	11	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la sollerie	13	route de la Sollerie	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Moussardière	1	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la sollerie	1bis	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Moussardière	3	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Moussardière	5	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Moussardière	9	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Moussardière	11	route de la Moussardière	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	Impasse de la Tour	1	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	Impasse de la Tour	2	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	Impasse de la Tour	3	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	Impasse de la Tour	5	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	Impasse de la Tour	6	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	Impasse de la Tour	7	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	Impasse de la Tour	8	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	Impasse de la Tour	9	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	Impasse de la Tour	10	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	Impasse de la Tour	11	Impasse de la Tour	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	route du manoir	2	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	route du manoir	4	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route du manoir	5	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route du manoir	6	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	route du manoir	7	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	route du manoir	9	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	route du manoir	11	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	route du manoir	13	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	route du manoir	17	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	route du manoir	19	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	route du manoir	21	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	route du manoir	23	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	route du manoir	25	route du manoir de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route du long champ	848	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	route du long champ	800	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

14	route du long champ	741	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	route du long champ	731	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	route du long champ	174	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	route du long champ	131	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	route du long champ	97	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	route du long champ	28	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
30	route du long champ	15	route du long champ	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	les champs Guillaume	223 0	route de l'Hôtel Furet	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	les champs Guillaume	215 4	route de l'Hôtel Furet	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	Les fourches	2	route des fourches	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	route du Fondraye	3	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route du Fondraye	5	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route du Fondraye	6	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	route du Fondraye	8	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route du Fondraye	10	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	route du Fondraye	12	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	route du Fondraye	14	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	route du Fondraye	16	route du Fondraye	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	chemin du Val	1	Chemin du Val de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	chemin du Val	2	Chemin du Val de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	chemin du Val	3	Chemin du Val de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	chemin du Val	5	Chemin du Val de Champcey	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le moulin	60	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le moulin	44	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le moulin	62	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

6	le moulin	65	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	route de l'église	275	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	route de l'église	290	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route de l'église	300	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	route de l'église	310	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	route de l'église	324	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	route de l'église	326	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	route de l'église	331	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	route de l'église	344	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	route de l'église	350	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	route de l'église	114 0	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	route de l'église	335	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	route de l'église	130 0	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	route de l'église	130 4	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	route de l'église	131 8	route du moulin	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	route de la Montagne	264 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	route de la Montagne	266 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	route de la Montagne	262 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	route de la Montagne	264 7	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route de la Montagne	260 7	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route de la Montagne	264 9	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	route de la Montagne	259 9	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	route de la Montagne	265 1	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	route de la Montagne	258 4	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route de la Montagne	260 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

12	route de la Montagne	255 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	route de la Montagne	251 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	route de la Montagne	253 8	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	route de la Montagne	250 3	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	route de la Montagne	253 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	route de la Montagne	187 3	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	route de la Montagne	183 8	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	route de la Montagne	181 8	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	route de la Montagne	252 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	route de la Montagne	177 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	route de la Montagne	249 4	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	route de la Montagne	176 2	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	route de la Montagne	208 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	route de la Montagne	176 8	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	route de la Montagne	184 6	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	route de la Montagne	182 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	route de la Montagne	182 3	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
35	route de la Montagne	180 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
37	route de la Montagne	171 7	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
39	route de la Montagne	169 3	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
41	route de la Montagne	167 0	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
43	route de la Montagne	154 5	route de la montagne	Champcey	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Commune déléguée de la Rochelle Normande :

ancienne adresse		nouvelle adresse				
n°	nom de la voie	n°	nom de la voie	commune déléguée	CP	commune

1	le bois des landes	1	impasse de l'Allemagne	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	Village Taupin	628	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	Village Taupin	617	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	Village Taupin	639	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le bourg Lacroix	1	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le bourg Lacroix	2	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le bourg Lacroix	4	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le bourg Lacroix	5	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le bourg Lacroix	7	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7bis	le bourg Lacroix	7bis	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	le bourg Lacroix	8	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le bourg Lacroix	9	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le bourg Lacroix	10	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	le bourg Lacroix	11	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11bis	le bourg Lacroix	11bis	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	le bourg Lacroix	12	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	le bourg Lacroix	13	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	le bourg Lacroix	14	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	le bourg Lacroix	15	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	le bourg Lacroix	16	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	le bourg Lacroix	17	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	le bourg Lacroix	18	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	le bourg Lacroix	19	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	le bourg Lacroix	21	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	le bourg Lacroix	23	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

23bis	le bourg Lacroix	23bis	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	le bourg Lacroix	25	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	le bourg Lacroix	27	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	le bourg Lacroix	29	route du Bourg Lacroix	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	l'Anquetillière	1	impasse de l'Anquetillière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Anquetillière	2	impasse de l'Anquetillière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	le bourg Lacroix	4	impasse de l'Anquetillière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la provostière	43	route du manoir de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la gouaiserie	217	route du manoir de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la provostière	175	route du manoir de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le domaine de la mare	444	route du manoir de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	le manoir	972	route du manoir de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	route de la provostière	2	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	route de la provostière	3	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	route de la provostière	4	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route de la provostière	5	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route de la provostière	6	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	route de la provostière	7	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la provostière	8	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Perruche	10	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Perruche	12	route de la provostière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Perruche	2	route de la Pérruche	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le clos rochelais	1	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le clos rochelais	2	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	le clos rochelais	3	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

4	le clos rochelais	4	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le clos rochelais	5	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le clos rochelais	6	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le clos rochelais	7	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	le clos rochelais	8	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le clos rochelais	9	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le clos rochelais	10	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	le clos rochelais	11	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	le clos rochelais	12	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	le clos rochelais	13	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	le clos rochelais	15	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	le clos rochelais	25	Le Clos Rochelais	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue du presbytère	372	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue du presbytère	374	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue du presbytère	329	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du presbytère	317	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue du presbytère	255	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue du presbytère	141	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue du presbytère	66	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le château	58	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	le presbytère	30	rue du presbytère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue de l'église	1	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue de l'église	2	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2bis	rue de l'église	2bis	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue de l'église	3	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

4	rue de l'église	4	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de l'église	5	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue de l'église	6	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7bis	rue de l'église	7bis	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue de l'église	8	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue de l'église	9	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue de l'église	10	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10bis	rue de l'église	10bis	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue de l'église	12	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue de l'église	14	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue de l'église	16	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue de l'église	18	rue de l'église	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la métairie	420	route de la Croix du Gros Chêne	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	les revardières	112 0	route de la Croix du Gros Chêne	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la métairie	1	route de la métairie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Belangerie	1	impasse de la Bélangerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Belangerie	3	impasse de la Bélangerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Renouillère	1	impasse de la Renouillère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Renouillère	2	impasse de la Renouillère	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Coupardière	1	impasse de la Coupardière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1bis	la Coupardière	1bis	impasse de la Coupardière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Coupardière	2	impasse de la Coupardière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Coupardière	3	impasse de la Coupardière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Coupardière	4	impasse de la Coupardière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Michelière	1	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

2	la Michelière	2	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Michelière	3	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Michelière	4	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Michelière	5	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Michelière	6	impasse de la Michelière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	l'Ere	1	impasse de l'Ere de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Ere	2	impasse de l'Ere de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Toutinière	1	impasse de la Toutinière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Toutinière	2	impasse de la Toutinière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	Les Picots	1	impasse des Picots	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Godfroy	1	impasse de la Godfroy	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Godfroy	2	impasse de la Godfroy	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Godfroy	3	impasse de la Godfroy	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Gilberdière	2	impasse de la Gilberdière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Gilberdière	3	impasse de la Gilberdière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Gilberdière	4	impasse de la Gilberdière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Gilberdière	5	impasse de la Gilberdière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Réauté	1	impasse de la Réauté	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le val	1	impasse du Val de La Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le val	2	impasse du Val de La Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le val	4	impasse du Val de La Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Bouscaudière	2	impasse de la Bouscaudière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	les Bâtards	1	impasse de la Bouscaudière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Moinerie	1	impasse de la Moinerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Moinerie	3	impasse de la Moinerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	la Ceriserie	1	impasse de la Ceriserie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Ceriserie	4	impasse de la Ceriserie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Ceriserie	6	impasse de la Ceriserie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	les tillières	1	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	les tillières	2	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	les tillières	3	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	les tillières	4	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Ferronnière	5	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Ferronnière	6	impasse des Tillières	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Pentellière	1	impasse de la Pentellière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Maisonnette	1	impasse de la maisonnette	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Maisonnette	3	impasse de la maisonnette	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le val	376	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	le val	395	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le val	398	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la ceriserie	125 7	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Croix du frene	176 0	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Gilberdière	272 4	route du val de la Rochelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le moulin de l'ere	1	impasse du moulin de l'ere	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	route de l'abbaye	26	route de la Fontaine	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	les Châtaigneux	987	route de la Fontaine	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la cheminière	1	route de la Cheminière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la cheminière	2	route de la Cheminière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la cheminière	3	route de la Cheminière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la cheminière	5	route de la Cheminière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

7	la cheminière	7	route de la Cheminière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Marandière	1	route de la Marandière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Marandière	2	route de la Marandière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Marandière	3	route de la Marandière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Barbière	1	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Barbière	2	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2bis	la Barbière	2bis	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Barbière	4	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Barbière	6	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la Barbière	8	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la Barbière	10	route de la Barbière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la ganerie	1	impasse de la Gânerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la ganerie	2	impasse de la Gânerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la ganerie	3	impasse de la Gânerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la ganerie	4	impasse de la Gânerie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Martellière	1	impasse de la Martellière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Martellière	2	impasse de la Martellière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Chapelle	1	impasse de la Chapelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Chapelle	2	impasse de la Chapelle	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Badière	1	impasse de la Badière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Badière	2	impasse de la Badière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Badière	3	impasse de la Badière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Baudonnière	1	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Baudonnière	2	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Baudonnière	3	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

4	la Baudonnière	4	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Baudonnière	5	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Baudonnière	6	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7bis	la Baudonnière	7bis	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Baudonnière	9	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11bis	la Baudonnière	11bis	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la Baudonnière	13	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	la Baudonnière	15	impasse de la Baudonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Janverie	1	impasse de la Janverie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Janverie	2	impasse de la Janverie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Janverie	3	impasse de la Janverie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Janverie	4	impasse de la Janverie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Janverie	6	impasse de la Janverie	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Bulonnière	1	impasse de la Bulonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Bulonnière	2	impasse de la Bulonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Bulonnière	4	impasse de la Bulonnière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Blondière	167 2	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Blondière	164 5	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Blondière	163 0	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Blondière	157 3	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Blondière	162 2	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Blondière	157 0	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Blondière	150 0	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Blondière	143 5	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la Blondière	136 0	route de la Blondière	La Rochelle-Normande	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

15	la Blondière	129 0	route de la Blondière	La Rochelle- Normande	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	???	108 8	route de la Blondière	La Rochelle- Normande	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	le vieux Frévrier	765	route de la Blondière	La Rochelle- Normande	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

Commune déléguée de Montviron :

nouvelle adresse		ancienne adresse				
n°	nom de la voie	n°	nom de la voie	commune déléguée	CP	commune
1	la boule d'or	1	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la boule d'or	2	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	la boule d'or	4	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	la boule d'or	6	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	la boule d'or	8	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	la boule d'or	9	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	la boule d'or	11	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	la boule d'or	14	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	la boule d'or	15	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	la boule d'or	16	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
17	la boule d'or	17	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	la boule d'or	18	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
19	la boule d'or	19	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
20	la boule d'or	20	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
21	la boule d'or	21	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
22	la boule d'or	22	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
23	la boule d'or	23	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
24	la boule d'or	24	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
25	la boule d'or	25	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

26	la boule d'or	26	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	la boule d'or	27	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	la boule d'or	28	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	la boule d'or	29	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	la boule d'or	31	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
32	la boule d'or	32	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	la boule d'or	33	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
34	la boule d'or	34	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
36	la boule d'or	36	route de la Boule d'Or	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la boule d'or	10	route des belles vues	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la boule d'or	12	route des belles vues	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la bouquerie	1	impasse de la Bouquerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la bouquerie	2	impasse de la Bouquerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la bouquerie	3	impasse de la Bouquerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la bouquerie	4	impasse de la Bouquerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la vallée	1	impasse de la Vallée	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Grosserie	2	impasse de la Grosserie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la butte es gros	34 20	route de la Butte ès Gros	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la butte es gros	33 86	route de la Butte ès Gros	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la butte es gros	33 62	route de la Butte ès Gros	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la butte es gros	2	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	place de l'église	87 2	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue du Virmont	91 8	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue du Virmont	92 7	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3b is	rue du Virmont	94 0	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	la Forge	19 23	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Baderie	28 60	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Baderie	28 82	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Butterie	34 73	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2b is	la Butterie	35 38	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Butterie	36 10	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Vesquerie	41 00	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Vesquerie	41 75	route du Viremont	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	place de l'église	66 4	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	place de l'église	73 2	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	place de l'église	71 2	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	place de l'église	74 0	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	place de l'église	72 0	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	place de l'église	76 3	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	place de l'église	78 5	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	place de l'église	79 8	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	place de l'église	79 9	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	place de l'église	80 0	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	place de l'église	80 1	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Perrière	62 4	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Perrière	53 5	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Perrière	37 0	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Perrière	51 2	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Perrière	48 4	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la Perrière	41 4	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

10	la Perrière	38 8	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la Perrière	33 6	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la Furetière	22	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Furetière	13 0	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Furetière	14 9	route de la Furetière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	route de la Gare	1	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	route de la Gare	2	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	route de la Gare	3	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	route de la Gare	4	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route de la Gare	5	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	route de la Gare	9	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	route de la Gare	11	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	route de la Gare	13	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	route de la Gare	15	route de la Gare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	impasse de l'aumône	2	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	impasse de l'aumône	3	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	impasse de l'aumône	4	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	impasse de l'aumône	6	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	impasse de l'aumône	8	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	impasse de l'aumône	10	impasse de l'Aumône	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route de la Gare	11 45	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	route de la Gare	11 24	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route de la Gare	11 05	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	route de la Gare	10 85	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	route de la Gare	10 42	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

19	route de la Gare	11 30	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	route de la Gare	11 18	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	route de la Gare	10 80	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	route de la Gare	10 45	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	route de la Gare	10 06	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	route de la Gare	98 0	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Mésangère	94 0	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Mésangère	42 1	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Mésangère	38 5	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Mésangère	37 7	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Mésangère	37 0	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Mésangère	29 4	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la Mésangère	30 0	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Mésangère	28 3	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la Mésangère	28 8	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Chevallerie	21 0	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Chevallerie	20 2	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Chevallerie	19 1	route de la Mésangère	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le cheval Blanc	2	impasse du cheval blanc	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	le cheval Blanc	4	impasse du cheval blanc	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	lotissement le Grand Pré	1	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	lotissement le Grand Pré	2	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	lotissement le Grand Pré	3	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	lotissement le Grand Pré	4	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	lotissement le Grand Pré	5	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

6	lotissement le Grand Pré	6	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	lotissement le Grand Pré	7	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	lotissement le Grand Pré	8	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	lotissement le Grand Pré	9	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	lotissement le Grand Pré	10	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	lotissement le Grand Pré	11	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	lotissement le Grand Pré	12	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	lotissement le Grand Pré	13	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	lotissement le Grand Pré	14	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	lotissement le Grand Pré	16	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	lotissement le Grand Pré	18	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	lotissement le Grand Pré	20	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	lotissement le Grand Pré	22	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	lotissement le Grand Pré	24	impasse du Grand Pré	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la gare	27	route du moulin brûlé	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la gare	25	route du moulin brûlé	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la gare	63	route du moulin brûlé	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la gare	13 3	route du moulin brûlé	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la contrie	56 1	route du moulin brûlé	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	les Rondellières	1	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	les Rondellières	2	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	les Rondellières	3	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	les Rondellières	5	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	les Rondellières	7	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	les Rondellières	9	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

11	les Rondellières	11	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	les Rondellières	13	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	les Rondellières	15	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
17	les Rondellières	17	Route des Rondellières	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la mésangère	41	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la bazerie	35	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	la bazerie	57	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3b	is la bazerie	60	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	la bazerie	39	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	la bazerie	80	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
24	la Malherbière	56 0	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
22	la Malherbière	61 0	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
20	la Malherbière	54 8	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	la Malherbière	65 8	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	la Malherbière	69 9	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	la Malherbière	70 5	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	la Malherbière	72 5	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	la Malherbière	75 0	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	la Malherbière	80 0	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	la Malherbière	73 8	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	la Malherbière	81 1	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	la Malherbière	76 5	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	la Malherbière	84 8	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	la Malherbière	78 6	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la Malherbière	87 0	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

1	la Malherbière	85 5	route de la Malherbière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la bazerie	6	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la bazerie	7	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la bazerie	8	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la bazerie	9	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	la bazerie	10	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la bazerie	11	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	la bazerie	12	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	la bazerie	13	impasse de la Bazerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	impasse du Val	2	impasse du Val de Montviron	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	impasse du Val	4	impasse du Val de Montviron	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la forge	3	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la forge	7	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la forge	9	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Vigne	9	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Vigne	11	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Vigne	13	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Vigne	15	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	l'Antillière	17	route de la Forge	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Antillière	2	chemin de l'Antillière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Botterie	1	route de la Botterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Botterie	3	route de la Botterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la petite Antillière	2	route de la Botterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la petite Antillière	4	route de la Botterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la petite Antillière	6	route de la Botterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	l'Erre	1	impasse de l'Erre de Montviron	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Harlière	1	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Harlière	3	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Harlière	5	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Harlière	7	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Harlière	9	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Botterie	2	chemin de la Harlière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	les Bruyères	2	Impasse des Bruyères	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	les Bruyères	4	Impasse des Bruyères	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la croix du Gros Chêne	29 54	route de la Croix du Gros Chêne	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
73	PN	23 00	route de la Croix du Gros Chêne	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		21 35	route de la Croix du Gros Chêne	Montviron	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	l'Angerie	1	impasse de l'Angerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Angerie	2	impasse de l'Angerie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	Mizouard	2	route de Mizouard	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	Mizouard	4	route de Mizouard	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	Mizouard	6	route de Mizouard	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Croix du gros chêne	19 00	route des corvées	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Croix du gros chêne	18 35	route des corvées	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Turinière	17 25	route des corvées	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Turinière	17	route des corvées	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Turinière	1	impasse de la Turinière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Turinière	3	impasse de la Turinière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	le Pont oury	1	impasse du Pont Oury	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le Pont oury	2	impasse du Pont Oury	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

3	le Pont oury	3	impasse du Pont Oury	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	le Pont oury	6	impasse du Pont Oury	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	l'Aumare	2	impasse de l'Aumare	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la Haye Gouttière	4	impasse de la Haye Gouttière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la Haye Gouttière	6	impasse de la Haye Gouttière	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Colomberie	1	impasse de la Colomberie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Butterie	1	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1b is	la Butterie	1b is	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Butterie	3	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Butterie	5	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Butterie	9	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	la Butterie	11	impasse de la Butterie	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	Ronthon	1	impasse de ...	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	Ronthon	2	impasse de ...	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	Ronthon	3	impasse de ...	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	sans nom		impasse de la Baudonnière du Grippon	Montviron	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Commune déléguée de Sartilly :

ancienne adresse		nouvelle adresse				
n°	nom de la voie	n°	nom de la voie	commune déléguée	CP	commune
	la ville	645	route du petit château	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	649	route du petit château	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	11	impasse des Hauts-Vents	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	48	impasse des Hauts-Vents	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	56	impasse des Hauts-Vents	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	26	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	la ville	34	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	56	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	69	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	76	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	80	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	81	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	82	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la ville	83	route de la Ville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la vérivière	1	impasse de la Vérivière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la vérivière	2	impasse de la Vérivière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la vérivière	3	impasse de la Vérivière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la jaunière	1491	route de la Jaunière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la jaunière	1500	route de la Jaunière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la jaunière	1530	route de la Jaunière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la jaunière	1535	route de la Jaunière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la jaunière	1550	route de la Jaunière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Talvassière	1	impasse de la Talvassière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Talvassière	2	impasse de la Talvassière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Talvassière	4	impasse de la Talvassière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Claquerel	1	impasse de Claquerel	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Claquerel	2	impasse de Claquerel	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Claquerel	4	impasse de Claquerel	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Riourière	1	impasse de la Riourière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Huchepie	283	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Huchepie	300	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	la Huchepie	312	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Leu	447	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Leu	555	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Chesnay	1012	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Chesnay	1200	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Chesnay	1230	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les Hauts Vents	1254	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les Hauts Vents	1280	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les Hauts Vents	1565	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la ville	1789	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la ville	1812	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	la ville	1845	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4bis	la ville	1850	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4ter	la ville	1855	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la ville	1972	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	la ville	1865	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	la ville	1876	route de Granville	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Leu	2	Impasse de la Leu	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Leu	4	Impasse de la Leu	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Leu	6	Impasse de la Leu	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Chesnay	1	impasse du Chesnay	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Chesnay	3	impasse du Chesnay	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la turcaudière	1982	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la turcaudière	1963	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Fosse	1700	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	la Fosse	1646	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	la Fosse	1612	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	la Fosse	1576	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	Brequigny	1561	route de la Fosse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	Brequigny	1	impasse de Brequigny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	Brequigny	2	impasse de Brequigny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	Brequigny	3	impasse de Brequigny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	Brequigny	5	impasse de Brequigny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
	la Chandavennerie	1	impasse de la Chandavennerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	la Châtre	1	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	la Châtre	2	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	la Châtre	3	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	la Châtre	4	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	la Châtre	5	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	la Châtre	6	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	la Châtre	8	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	la Châtre	12	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	la Châtre	13	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	la Châtre	14	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	la Châtre	15	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	la Châtre	16	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
17	la Châtre	17	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	la Châtre	18	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
20	la Châtre	20	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
22	la Châtre	22	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

24	la Châtre	24	route de la Châtre	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	10	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	22	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	33	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	40	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	50	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le tilleul	74	route du Tilleul	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	47	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	51	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	106	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	117	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	444	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Reverdy	503	route du Reverdy	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Ligny	1	impasse du Haut-Ligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Rerverdy	44	route du Long Champ	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Rerverdy	100	route du Long Champ	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Gannerie	694	route du Long Champ	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Gannerie	712	route du Long Champ	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Gannerie	722	route du Long Champ	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les terres Bara	215	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	783	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	803	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	837	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	844	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	894	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	le Haut Mesnil	902	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	912	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	971	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les cinq tounées	1550	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la chatelière	1634	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	1612	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	1697	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	1973	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Grandière	2325	route de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Bas Mesnil	1	impasse du Bas-Mesnil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	4	route de la Marandière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	5	route de la Marandière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	6	route de la Marandière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	1	impasse du Haut-Mesnil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Haut Mesnil	3	impasse du Haut-Mesnil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Blanchère	1	Impasse de la Blanchère	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Blanchère	2	Impasse de la Blanchère	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Blanchère	4	Impasse de la Blanchère	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Blanchère	6	Impasse de la Blanchère	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vesquerie	2	impasse de la Vesquerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vesquerie	4	impasse de la Vesquerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	1	impasse de Fligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	2	impasse de Fligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	4	impasse de Fligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	Fligny	6	impasse de Fligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	Fligny	8	impasse de Fligny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le rocher	1	impasse du Rocher de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le rocher	2	impasse du Rocher de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le rocher	3	impasse du Rocher de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le rocher	4	impasse du Rocher de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Mesnage	1	impasse du Mesnage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Mesnage	2	impasse du Mesnage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Mesnage	3	impasse du Mesnage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la besrurerie	24	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	la besrurerie	84	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la besrurerie	31	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la besrurerie	39	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la besrurerie	56	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la besrurerie	70	route de la Montagne	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Huardière	1	chemin de la Huardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Huardière	3	chemin de la Huardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	Mirande	1	impasse de Mirande	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Moricière	1	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Moricière	3	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Moricière	5	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	la Moricière	7	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	la Moricière	9	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	les basses Relières	11	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	les basses Relières	13	impasse de la Moricière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	grande rue	15	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

2	rue du Sainteny	48	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue du Sainteny	82	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	rue du Sainteny	74	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue du Sainteny	97	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue du Sainteny	89	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue du Sainteny	116	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue du Sainteny	153	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue du Sainteny	133	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue du Sainteny	160	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue du Sainteny	148	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	rue du Sainteny	184	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	rue du Sainteny	185	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	rue du Sainteny	192	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	rue du Sainteny	214	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
30 bis	rue du Haras	328	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1bis	rue de la vergée	337	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	rue de la vergée	306	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue de la vergée	346	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	rue de la vergée	308	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue de la vergée	362	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue de la vergée	340	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue de la vergée	421	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue de la vergée	362	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue de la vergée	448	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	rue de la vergée	609	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

15	rue de la vergée	640	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	route de Carolles	729	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	route de Carolles	773	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	route de Carolles	846	rue du Sainteny	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la haute gilberdière	900	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la maison blanche	1116	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la maison blanche	1168	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la maison blanche	1180	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la maison blanche	1215	rue du Sainteny	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	impasse du chêne vert	2	l'impasse du Chêne Vert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	impasse du chêne vert	4	l'impasse du Chêne Vert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	impasse du chêne vert	6	l'impasse du Chêne Vert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	impasse du chêne vert	8	l'impasse du Chêne Vert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Erables	1	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Erables	2	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Erables	3	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Erables	5	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Erables	7	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des Erables	9	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des Erables	11	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des Erables	13	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue des Erables	15	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue des Erables	17	rue des Erables	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des sources	1	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des sources	2	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

3	rue des sources	3	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des sources	4	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des sources	5	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des sources	6	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des sources	7	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des sources	8	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des sources	9	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des sources	10	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des sources	11	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue des sources	12	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des sources	13	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue des sources	14	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue des sources	16	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue des sources	18	rue des Sources	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue de la Chanière	1	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue de la Chanière	2	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue de la Chanière	3	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue de la Chanière	4	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de la Chanière	5	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de la Chanière	6	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue de la Chanière	7	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	lotissement de la Chanière	8 a	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	lotissement de la Chanière	8 b	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	lotissement de la Chanière	8 c	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	lotissement de la Chanière	8 d	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

5	lotissement de la Chanière	8 e	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	9	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	10	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	11	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	12	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	14	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	15	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	16	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	17	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	19	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	21	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Chanière	23	rue de la Chanière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	résidence de la Vergée	1	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	résidence de la Vergée	2	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	résidence de la Vergée	3	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	résidence de la Vergée	4	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	résidence de la Vergée	5	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	résidence de la Vergée	6	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	résidence de la Vergée	7	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	résidence de la Vergée	8	impasse de la Vergée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		1	allée du Château d'Eau	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7bis	rue de la vergée	2	allée du Château d'Eau	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	allée du Château d'Eau	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	allée du Château d'Eau	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		83	chemin de la Plaine Hippique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

	la Basse gilberdière	17	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	23	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	42	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	68	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	70	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	81	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	93	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	290	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la charbonnière	504	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la charbonnière	597	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Piro	769	impasse de la Charbonnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	75	impasse du Four	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Basse gilberdière	120	impasse du Four	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Hirondelles	1	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Hirondelles	2	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Hirondelles	3	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des Hirondelles	4	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Hirondelles	5	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des Hirondelles	6	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Hirondelles	7	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Hirondelles	8	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des Hirondelles	9	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des Hirondelles	10	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des Hirondelles	11	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue des Hirondelles	12	rue des Hirondelles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	rue des rouges-gorges	1	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des rouges-gorges	2	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2bis	rue des rouges-gorges	2bis	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des rouges-gorges	3	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des rouges-gorges	4	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des rouges-gorges	5	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des rouges-gorges	6	rue des Rouges-Gorges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Mésanges	1	rue des Mésanges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Mésanges	2	rue des Mésanges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Mésanges	3	rue des Mésanges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des Mésanges	4	rue des Mésanges	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Fauvettes	1	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Fauvettes	2	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Fauvettes	3	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des Fauvettes	4	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Fauvettes	5	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des Fauvettes	6	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Fauvettes	7	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Fauvettes	8	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des Fauvettes	9	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des Fauvettes	10	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des Fauvettes	11	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue des Fauvettes	12	rue des Fauvettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1a	route de Carolles	1a	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1bis	route de Carolles	1bis	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1c	route de Carolles	1c	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1d	route de Carolles	1d	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	route de Carolles	2	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	route de Carolles	3	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	route de Carolles	4	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	route de Carolles	5	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	route de Carolles	6	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	route de Carolles	7	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	route de Carolles	8	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	route de Carolles	9	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	route de Carolles	10	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	route de Carolles	12	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	route de Carolles	13	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	route de Carolles	14	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	route de Carolles	15	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	route de Carolles	16	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	route de Carolles	17	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	route de Carolles	19	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	route de Carolles	21	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	route de Carolles	23	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	route de Carolles	25	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	route de Carolles	27	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	route de Carolles	29	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	route de Carolles	31	route de Carolles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	grande rue	10	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

3	grande rue	40	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	325	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	330	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	340	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	380	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	390	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	400	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	420	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	425	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	690	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la cosnière	710	route de la Cosnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	1	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	2	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	3	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	4	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	6	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	8	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	10	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	12	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	la Vauquelinrière	14	impasse de la Vauquelinrière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des halles	1	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1bis	rue des halles	1bis	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des halles	2	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des halles	2bis	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des halles	3	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

4	rue des halles	4	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue des halles	5	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue des halles	5bis	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue des halles	6	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue des halles	7	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue des halles	8	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue des halles	9	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue des halles	10	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue des halles	11	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue des halles	11bis	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	rue des halles	13	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
15	rue des halles	15	rue des Halles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	rue des Halles	2	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	rue des halles	2bis	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2bis	rue du Bocage	2ter	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue du Bocage	3	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	rue du Bocage	4	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	rue du Bocage	4bis	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue du Bocage	5	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue du Bocage	6	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6bis	rue du Bocage	6bis	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue du Bocage	7	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue du Bocage	8	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue du Bocage	9	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue du Bocage	11	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

12	rue du Bocage	12	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	rue du Bocage	14	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14bis	rue du Bocage	14bis	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
16	rue du Bocage	16	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	rue du Bocage	18	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
20	rue du Bocage	20	rue du Bocage	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	rue du Haras	1	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1bis	rue du Haras	1bis	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	rue du Haras	2	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue du Haras	3	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	rue du Haras	4	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue du Haras	5	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue du Haras	6	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue du Haras	7	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue du Haras	8	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue du Haras	9	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue du Haras	10	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue du Haras	11	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	rue du Haras	12	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13a	rue du Haras	13a	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13b	rue du Haras	13b	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13c	rue du Haras	13c	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13d	rue du Haras	13d	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	rue du Haras	14	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
18	rue du Haras	18	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

24	rue du Haras	24	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	rue du Haras	26	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	rue du Haras	28	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
30	rue du Haras	30	rue du Haras	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Diligences	1	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
62	grande rue	1bis	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2a	rue des Diligences	2	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue des Diligences	2bis	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Diligences	3	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Diligences	4	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Diligences	5	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Diligences	6	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Diligences	6bis	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Diligences	6ter	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Diligences	7	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des Diligences	8	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des Diligences	10	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue des Diligences	12	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des Diligences	13	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue des Diligences	14	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue des Diligences	15	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue des Diligences	16	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue des Diligences	17	rue des Diligences	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue de l'hôtel Furet	36	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue de l'hôtel Furet	9	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

3	rue de l'hôtel Furet	55	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue de l'hôtel Furet	28	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4bis	rue de l'hôtel Furet	34	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de l'hôtel Furet	61	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue de l'hôtel Furet	43	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue de l'hôtel Furet	48	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue de l'hôtel Furet	86	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue de l'hôtel Furet	56	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue de l'hôtel Furet	67	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue de l'hôtel Furet	90	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue de l'hôtel Furet	148	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue de l'hôtel Furet	74	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue de l'hôtel Furet	154	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue de l'hôtel Furet	108	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18bis	rue de l'hôtel Furet	121	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	rue de l'hôtel Furet	186	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	rue de l'hôtel Furet	139	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	rue de l'hôtel Furet	211	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	rue de l'hôtel Furet	151	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	rue de l'hôtel Furet	240	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	rue de l'hôtel Furet	234	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	rue de l'hôtel Furet	358	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	rue de l'hôtel Furet	432	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	rue de l'hôtel Furet	463	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
35	rue de l'hôtel Furet	476	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

37	rue de l'hôtel Furet	510	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
39	rue de l'hôtel Furet	518	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1507	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1530	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1540	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1573	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1609	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1620	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1627	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Tilleul	1670	rue de l'Hôtel Furet	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Herberdière	1	impasse de la Herberdière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Herberdière	3	impasse de la Herberdière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	la Herberdière	5	impasse de la Herberdière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	les hautes Relières	1	impasse des Hautes-Relières	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue de l'abbaye	4	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue de l'abbaye	6	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue de l'abbaye	7	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue de l'abbaye	8	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue de l'abbaye	9	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue de l'abbaye	10	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue de l'abbaye	11	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue de l'abbaye	12	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue de l'abbaye	13	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue de l'abbaye	14	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue de l'abbaye	15	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

16	rue de l'abbaye	16	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue de l'abbaye	17	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue de l'abbaye	18	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	rue de l'abbaye	19	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	rue de l'abbaye	20	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	rue de l'abbaye	21	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	rue de l'abbaye	22	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	rue de l'abbaye	23	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	rue de l'abbaye	24	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	rue de l'abbaye	25	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	rue de l'abbaye	26	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	rue de l'abbaye	27	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	rue de l'abbaye	28	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	rue de l'abbaye	29	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
30	rue de l'abbaye	30	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	rue de l'abbaye	31	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	rue de l'abbaye	33	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
34	rue de l'abbaye	34	rue de l'Abbaye	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue de la Micardière	2	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue de la Micardière	3	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3bis	rue de la Micardière	3bis	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue de la Micardière	4	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de la Micardière	5	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue de la Micardière	6	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue de la Micardière	7	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

8	rue de la Micardière	8	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue de la Micardière	9	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue de la Micardière	10	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue de la Micardière	11	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11bis	rue de la Micardière	11bis	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue de la Micardière	12	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue de la Micardière	13	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue de la Micardière	14	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue de la Micardière	15	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue de la Micardière	16	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue de la Micardière	17	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue de la Micardière	18	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	rue de la Micardière	19	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	rue de la Micardière	20	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de la Micardière	21	rue de la Micardière	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	rue de la Micardière	22	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de la Micardière	23	rue de la Micardière	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	rue de la Micardière	24	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de la Micardière	25	rue de la Micardière	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	rue de la Micardière	26	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	lotissement la Micardière	28 appt 1	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	lotissement la Micardière	28 appt2	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	lotissement la Micardière	28 appt3	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	lotissement la Micardière	28 appt 4	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	lotissement la Micardière	28 appt 5	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

6	lotissement la Micardière	28 appt 6	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	lotissement la Micardière	28 appt 7	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	lotissement la Micardière	28 appt 8	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	lotissement la Micardière	28 appt 9	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	lotissement la Micardière	28 appt 10	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	lotissement la Micardière	28 appt 11	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	lotissement la Micardière	28 appt 12	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	lotissement la Micardière	28 appt 13	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	lotissement la Micardière	28 appt 14	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	lotissement la Micardière	28 appt 15	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	lotissement la Micardière	28 appt 16	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	lotissement la Micardière	28 appt 17	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	lotissement la Micardière	28 appt 18	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	lotissement la Micardière	28 appt 19	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	lotissement la Micardière	28 appt 20	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	lotissement la Micardière	28 appt 21	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	lotissement la Micardière	28 appt 22	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	lotissement la Micardière	28 appt 23	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	lotissement la Micardière	28 appt 24	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	lotissement la Micardière	28 appt 25	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	lotissement la Micardière	28 appt 26	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	lotissement la Micardière	28 appt 27	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	la Micardière	27	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	la Micardière	29	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	la Micardière	31	rue de la Micardière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	résidence les Jonquilles	1	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	résidence les Jonquilles	2	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	résidence les Jonquilles	3	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	résidence les Jonquilles	4	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	résidence les Jonquilles	5	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	résidence les Jonquilles	6	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	résidence les Jonquilles	8	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	résidence les Jonquilles	10	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	résidence les Jonquilles	12	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29bis	rue de l'abbaye	2bis	impasse des Jonquilles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le bourg Robert	172	route de la Blondière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le bourg Robert	223	route de la Blondière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	le bourg Robert	289	route de la Blondière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	le bourg Robert	300	route de la Blondière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	le bourg Robert	360	route de la Blondière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	le bourg Robert	3	impasse du Bourg Robert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	le bourg Robert	5	impasse du Bourg Robert	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Capucines	1	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Capucines	2	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Capucines	3	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des Capucines	4	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Capucines	5	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des Capucines	6	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Capucines	7	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Capucines	8	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

9	rue des Capucines	9	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des Capucines	10	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des Capucines	11	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des Capucines	13	rue des Capucines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des Iris	1	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des Iris	2	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des Iris	3	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des Iris	4	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des Iris	5	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des Iris	6	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des Iris	7	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des Iris	8	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des Iris	9	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue des Iris	10	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue des Iris	12	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue des Iris	14	rue des Iris	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des glycines	1	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des glycines	2	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des glycines	3	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des glycines	4	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des glycines	5	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des glycines	7	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des glycines	9	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des glycines	11	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des glycines	13	rue des Glycines	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	rue Théophile Maupas	1	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue Théophile Maupas	2	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue Théophile Maupas	3	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue Théophile Maupas	4	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4bis	rue Théophile Maupas	4bis	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue Théophile Maupas	5	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue Théophile Maupas	6	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue Théophile Maupas	7	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue Théophile Maupas	8	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue Théophile Maupas	9	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue Théophile Maupas	10	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue Théophile Maupas	11	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue Théophile Maupas	12	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12bis	rue Théophile Maupas	12bis	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue Théophile Maupas	13	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue Théophile Maupas	14	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue Théophile Maupas	18	rue Théophile Maupas	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	résidence les Violettes	1	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	résidence les Violettes	2	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2a	résidence les Violettes	2a	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2b	résidence les Violettes	2b	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2c	résidence les Violettes	2c	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	résidence les Violettes	3	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	résidence les Violettes	4	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	résidence les Violettes	5	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

6	résidence les Violettes	6	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	résidence les Violettes	7	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	résidence les Violettes	8	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	résidence les Violettes	9	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	résidence les Violettes	10	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	résidence les Violettes	11	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	résidence les Violettes	12	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	résidence les Violettes	13	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	résidence les Violettes	14	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	résidence les Violettes	15	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	résidence les Violettes	16	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	résidence les Violettes	17	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	résidence les Violettes	18	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	résidence les Violettes	19	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	résidence les Violettes	20	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	résidence les Violettes	21	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	résidence les Violettes	22	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	résidence les Violettes	23	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	résidence les Violettes	24	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	résidence les Violettes	25	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	résidence les Violettes	26	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	résidence les Violettes	27	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	résidence les Violettes	28	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	résidence les Violettes	29	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	résidence les Violettes	31	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

33	résidence les Violettes	33	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
35	résidence les Violettes	35	résidence les Violettes	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue du manoir	1	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue du manoir	3	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue du manoir	5	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue du manoir	6	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue du manoir	7	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue du manoir	8	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue du manoir	9	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	rue du manoir	10	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue du manoir	11	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	rue du manoir	12	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12bis	rue du manoir	12bis	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue du manoir	13	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	rue du manoir	14	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue du manoir	15	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue du manoir	16	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue du manoir	18	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	rue du manoir	19	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	rue du manoir	21	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	rue du manoir	23	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	rue du manoir	25	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	rue du manoir	27	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	rue du manoir	29	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue du manoir	31	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

5	le manoir	50	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	le manoir	48	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	le manoir	46	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	le manoir	44	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	le manoir	42	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	le manoir	40	rue du Manoir de Sartilly	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Lesnière	490	impasse de la Lesnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	la Lesnière	475	impasse de la Lesnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	la Manoir	326	impasse de la Lesnière	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	1	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	2	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	3	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	4	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	5	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	6	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	7	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	8	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du manoir	10	chemin des Ecoles	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	place de la mairie	1	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	place de la mairie	2	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	place de la mairie	3	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	place de la mairie	6	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6bis	place de la mairie	6bis	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	place de la mairie	7	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	place de la mairie	8	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	rue des écoles	9	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des écoles	10	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue des écoles	11	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des écoles	12	place de la Mairie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue de l'église	2	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de l'église	2bis	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue de l'église	4	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de l'église	6	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue de l'église	8	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue de l'église	10	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de l'église	12	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue de la Chatellerie	1	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue de la Chatellerie	3	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de la Chatellerie	5	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue de la Chatellerie	7	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue de la Chatellerie	9	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	rue de la Chatellerie	18	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	rue de la Chatellerie	26	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	rue de la Chatellerie	28	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
30	rue de la Chatellerie	30	rue de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue du Bon Accueil	1	rue du Bon Accueil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue du Bon Accueil	2	rue du Bon Accueil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue du Bon Accueil	4	rue du Bon Accueil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue du Bon Accueil	4bis	rue du Bon Accueil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	rue du Bon Accueil	6	rue du Bon Accueil	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

1	rue du Petit Pré	1	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	rue du Petit Pré	2	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue du Petit Pré	3	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	rue du Petit Pré	4	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue du Petit Pré	5	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue du Petit Pré	6	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue du Petit Pré	7	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	rue du Petit Pré	8	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue du Petit Pré	9	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue du Petit Pré	10	rue du Petit Pré	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue du Petit Pré	11	rue du Petit Pré	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
12	rue du Petit Pré	12	rue du Petit Pré	Sartilly	505 32	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
14	rue du Petit Pré	14	rue du Petit Pré	Sartilly	505 33	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	rue de la Tabarée	1	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	rue de la Tabarée	2	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	rue de la Tabarée	3	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	rue de la Tabarée	5	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	rue de la Tabarée	6	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	rue de la Tabarée	7	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	rue de la Tabarée	9	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
10	rue de la Tabarée	10	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	rue de la Tabarée	11	rue de la Tabarée	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
		1	impasse de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
		3	impasse de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
		5	impasse de la Châtellerie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

		1	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		2	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		3	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		5	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		7	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		8	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		9	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		10	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		11	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		13	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		15	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		17	rue de la Voie Romaine	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		1	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		2	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		3	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		5	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		7	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		8	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		9	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		10	rue de la Céramique	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		1	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

		2	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		3	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		5	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		7	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		9	rue de l'Enclos	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		1	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		2	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		3	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		5	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		7	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		8	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		9	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		10	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		11	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		12	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		13	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		14	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		15	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		16	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		18	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		20	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

		22	rue de la Poterie	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	allée des Acacias	1	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	allée des Acacias	2	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	allée des Acacias	3	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	allée des Acacias	5	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	allée des Acacias	7	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
9	allée des Acacias	9	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
11	allée des Acacias	11	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
13	allée des Acacias	13	allée des Acacias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	allée des Bouleaux	1	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	allée des Bouleaux	2	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	allée des Bouleaux	3	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	allée des Bouleaux	4	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	allée des Bouleaux	5	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	allée des Bouleaux	6	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	allée des Bouleaux	7	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	allée des Bouleaux	8	allée des Bouleaux	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
1	allée des Prunus	1	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
2	allée des Prunus	2	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
3	allée des Prunus	3	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
4	allée des Prunus	4	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
5	allée des Prunus	5	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
6	allée des Prunus	6	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
7	allée des Prunus	7	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
8	allée des Prunus	8	allée des Prunus	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

1	allée du Parc	1	allée du Parc	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	allée du Parc	2	allée du Parc	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	allée du Parc	3	allée du Parc	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	allée du Parc	4	allée du Parc	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	allée du Parc	5	allée du Parc	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	allée du Parc	6	allée du Parc	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	allée du Parc	7	allée du Parc	Sartilly	505 32	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2bis	grande rue	2	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	grande rue	4	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	grande rue	5	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	grande rue	6	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	grande rue	7	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	grande rue	8	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	grande rue	9	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
10	grande rue	10	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	grande rue	11	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
12	grande rue	12	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	grande rue	13	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
14	grande rue	14	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	grande rue	15	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	grande rue	16	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	grande rue	17	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
18	grande rue	18	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
19	grande rue	19	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
20	grande rue	20	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

20bis	grande rue	20bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
21	grande rue	21	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
22	grande rue	22	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
23	grande rue	23	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
24	grande rue	24	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
25	grande rue	25	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
26	grande rue	26	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
27	grande rue	27	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
28	grande rue	28	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
29	grande rue	29	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
30	grande rue	30	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
31	grande rue	31	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
32	grande rue	32	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
33	grande rue	33	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
34	grande rue	34	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
35	grande rue	35	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
36	grande rue	36	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
37	grande rue	37	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
38	grande rue	38	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
39	grande rue	39	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
40	grande rue	40	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
41	grande rue	41	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
42	grande rue	42	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
43	grande rue	43	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
45	grande rue	45	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

46	grande rue	46	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
47	grande rue	47	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
48	grande rue	48	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
49	grande rue	49	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
49bis	grande rue	49bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
50	grande rue	50	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
51	grande rue	51	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
52	grande rue	52	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
53	grande rue	53	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
54	grande rue	54	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
54bis	grande rue	54bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
54ter	grande rue	54ter	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
55	grande rue	55	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
56	grande rue	56	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
56bis	grande rue	56bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
57	grande rue	57	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
58	grande rue	58	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
59	grande rue	59	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
60	grande rue	60	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
61	grande rue	61	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
62	grande rue	62	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
63	grande rue	63	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
63bis	grande rue	63bis	Grande Rue	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
64	grande rue	64	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
65	grande rue	65	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

66	grande rue	66	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
67	grande rue	67	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
68	grande rue	68	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
69	grande rue	69	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
69bis	grande rue	69bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
70	grande rue	70	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
71	grande rue	71	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
72	grande rue	72	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
73	grande rue	73	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
74	grande rue	74	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
74bis	grande rue	74bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
75	grande rue	75	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
76	grande rue	76	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
77	grande rue	77	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
77bis	grande rue	77bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
78	grande rue	78	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
79	grande rue	79	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
79bis	grande rue	79bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
80	grande rue	80	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
81	grande rue	81	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
82	grande rue	82	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
83	grande rue	83	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
84	grande rue	84	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
85	grande rue	85	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
86	grande rue	86	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

87	grande rue	87	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
88	grande rue	88	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
89	grande rue	89	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
90	grande rue	90	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
90bis	grande rue	90bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
91	grande rue	91	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
92	grande rue	92	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
93	grande rue	93	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
94	grande rue	94	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
95	grande rue	95	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
96	grande rue	96	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
97	grande rue	97	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
98	grande rue	98	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
99	grande rue	99	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
99bis	grande rue	99bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
100	grande rue	100	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
101	grande rue	101	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
101bis	grande rue	101bis	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
102	grande rue	102	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
103	grande rue	103	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
104	grande rue	104	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
105	grande rue	105	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
106	grande rue	106	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
107	grande rue	107	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE
108	grande rue	108	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE- BOCAGE

109	grande rue	109	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
110	grande rue	110	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
111	grande rue	111	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
112	grande rue	112	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
113	grande rue	113	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
114	grande rue	114	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
115	grande rue	115	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
116	grande rue	116	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
117	grande rue	117	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
118	grande rue	118	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
119	grande rue	119	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
120	grande rue	120	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
121	grande rue	121	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
122	grande rue	122	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
123	grande rue	123	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
125	grande rue	125	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
126	grande rue	126	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
127	grande rue	127	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
128	grande rue	128	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
129	grande rue	129	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
132	grande rue	132	Grande Rue	Sartilly	505 29	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
133	grande rue	133	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
135	grande rue	135	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
137	grande rue	137	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
139	grande rue	139	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

141	grande rue	141	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
143	les jardinets	143	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
145	les jardinets	145	Grande Rue	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
147	les jardinets	147	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
149	les jardinets	149	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
151	les jardinets	151	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
153	les jardinets	153	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
155	les jardinets	155	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
157	les jardinets	157	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
159	les jardinets	159	Grande Rue	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	le Petit Bois	2	impasse du Petit Bois	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
16	rue de l'Hôtel Furet	1	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
17	rue de l'Hôtel Furet	2	rue Pierre François	Sartilly	505 31	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		4	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
5	rue de la Vergée	5	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		6	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue de la Vergée	7	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		8	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		10	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
		12	rue Pierre François	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
	grande rue	1	impasse Sainte-Thérèse	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
1	rue des camélias	1	rue des Camélias	Sartilly	505 29	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
2	rue des camélias	2	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
3	rue des camélias	3	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
4	rue des camélias	4	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

5	rue des camélias	5	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
6	rue des camélias	6	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
7	rue des camélias	7	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
8	rue des camélias	8	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
9	rue des camélias	9	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
11	rue des camélias	11	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
13	rue des camélias	13	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE
15	rue des camélias	15	rue des Camélias	Sartilly	505 30	SARTILLY-BAIE-BOCAGE

TAUX DE PROMOTION DES AVANCEMENTS DE GRADE

Mme REBELLE explique la politique d'avancement de grade de la collectivité et propose de définir à 100% le pourcentage des agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade pour tous les cadres d'emploi de la commune.

2024-04-13 – FIXATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L522-27,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 30/05/2024,

Considérant ce qui suit :

Pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Une délibération doit fixer ce taux, appelé « *ratio promus – promouvables* », pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%.

Cette modalité concerne tous les grades d'avancement (pour toutes les filières), sauf ceux du cadre d'emplois des agents de police, des attachés hors classe et des ingénieurs hors classe.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de fixer par délibération, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les taux de promotion d'avancement de grade comme suit pour les cadres d'emplois suivants :

Catégorie	Filière	Cadre d'emplois	Taux (%)
A	Administrative	Attachés territoriaux	100
B	Administrative	Rédacteurs territoriaux	100
B	Technique	Techniciens territoriaux	100
C	Administrative	Adjointes administratifs territoriaux	100
C	Technique	Adjointes techniques territoriaux	100
C	Technique	Agents de maîtrise territoriaux	100
C	Médico-sociale	Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles	100
C	Animation	Adjointes territoriaux d'animation	100

- Que, sauf disposition expresse de l'assemblée délibérante prise sur un nouvel avis du Comité Social Territorial compétent, ces dispositions seront reconduites tacitement chaque année ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 4 juin 2024 ;

MISE EN PLACE D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE LA COLLECTIVITE

Mme REBELLE propose la mise en place d'un règlement intérieur au sein de la collectivité régissant les droits et devoirs des agents et de la collectivité, ainsi que les règles de fonctionnement.

2024-04-14 – PRESENTATION ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DEFINISSANT UN CERTAIN NOMBRE DE REGLES APPLICABLES DANS LA COLLECTIVITE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la fonction publique,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 30/05/2024,

Considérant qu'un règlement intérieur permet d'organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans la collectivité, en rappelant les droits et les obligations des agents, fixant les règles de fonctionnement interne, et énonçant les règles en matière d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

L'ensemble des agents de la collectivité, quelles que soient leur situation administrative (titulaire, stagiaire ou contractuel), leur affectation et la durée de leur recrutement (agent saisonnier, occasionnel ou vacataire) est soumis à ce règlement intérieur. Les personnes extérieures à la collectivité, intervenant dans ses locaux, doivent également se conformer aux règles relatives à l'hygiène et la sécurité détaillées dans le règlement, quelle que soit la nature de leurs interventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le règlement intérieur du personnel de la commune de Sartilly-Baie-Bocage tel qu'il est annexé à la présente délibération à compter du 15 juin 2024.

D'autoriser M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

CRÉATION D'UN CONTRAT SAISONNIER AU SEIN DU SERVICE TECHNIQUE

Mme REBELLE propose la création d'un emploi saisonnier au sein du service technique afin de renforcer l'équipe durant la période estivale.

2024-04-15 – CRÉATION D'UN CONTRAT SAISONNIER AU SEIN DU SERVICE TECHNIQUE A TEMPS COMPLET

Mme Anne-Cécile REBELLE, adjointe en charge des ressources humaines rappelle aux membres du conseil municipal que L. 332-23 2° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Mme REBELLE expose également qu'il est nécessaire de prévoir un recrutement afin de renforcer le service technique sur la période estivale notamment pour l'entretien des espaces verts et des voiries communales. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il est proposé de créer sur la période de juin à août 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35 heures (35/35ème) et d'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 3 mois, renouvelable une fois dans la limite d'une durée de 6 mois, suite à un accroissement saisonnier d'activité au sein du service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique territorial pour effectuer les missions précitées au sein du service technique suite à l'accroissement saisonnier d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35 heures (35/35ème), à compter du 17 juin 2024 jusqu'au 30 août 2024 (dans la limite d'une durée maximale de 6 mois).

De préciser que la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur.

D'autoriser Mme Rebelle, adjointe en charge des ressources humaines, à signer le contrat de recrutement correspondant.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT AU SEIN DU SERVICE ADMINISTRATIF

Mme REBELLE explique que suite à l'évolution du service à la population depuis l'ouverture du dispositif de recueil des titres d'identités et la mutualisation d'un agent pour l'espace France Services à raison de 24h/35h, il convient de pérenniser un poste au sein du service à la population à temps complet afin de garantir la continuité des services.

2024-04-16 – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DANS LE CADRE DES EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi à temps complet (35h/35) pour le service administratif sur les grades d'Adjoint administratif territorial, Adjoint administratif territorial principal de 2^e ou 1^{ère} classe afin de compléter l'équipe dédiée au pôle service à la population.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux sur les grades **d'Adjoint administratif territorial, Adjoint administratif territorial principal de 2^e ou 1^{ère} classe** à temps complet, soit 35h00/35h00, pour les missions principales liées à l'accueil physique et téléphonique des usagers ; rédaction des actes d'état civil ; traitement des demandes liées au dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports, à compter du 1^{er} juillet 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De créer un emploi permanent selon la proposition décrite ci-dessus à compter du 1^{er} juillet 2024.

De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 12.

CREATION D'UN CDD AU SEIN DU SERVICE ADMINISTRATIF

Mme REBELLE indique que la publication du poste précédemment créé a une obligation légale de parution d'un mois minimum, à cela s'ajoute la phase de recrutement. Dans l'hypothèse d'un recrutement par voie de mutation, la procédure peut atteindre une période de 3 mois supplémentaires maximum. Dans l'attente de la finalisation de cette procédure de recrutement, il est nécessaire de répondre à des besoins immédiats liés à des tâches administratives durant la période estivale.

2024-04-17 - CRÉATION D'UN CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ AU SEIN DU SERVICE ADMINISTRATIF

Mme Anne-Cécile REBELLE, adjointe en charge des ressources humaines, rappelle aux membres du conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Mme REBELLE expose également qu'il est nécessaire de prévoir un recrutement afin de renforcer le service administratif pour la période estivale et la fin d'année 2024. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il est proposé de créer, à compter du 1^{er} juillet 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint administratif territorial dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35 heures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint administratif territorial pour effectuer les missions principales suivantes, suite à l'accroissement temporaire d'activité :

- Accueil physique et téléphonique des usagers ; rédaction des actes d'état civil ; traitement des demandes liées au dispositif de recueil pour les cartes d'identité et passeports.

D'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, à compter du 1^{er} juillet 2024 pour une période de 6 mois, possibilité de renouveler une fois le contrat pour une durée maximale de 12 mois (renouvellement compris).

De préciser que la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 367 indice majoré 366, à laquelle s'ajoutent les suppléments et indemnités en vigueur. Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 12 du budget communal 2024.

D'autoriser Mme Rebelle, adjointe en charge des ressources humaines, à signer le contrat de recrutement correspondant.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT SUR LE GRADE D'ATTACHÉ PRINCIPAL

Mme REBELLE indique qu'il s'agit de créer un emploi pour un agent au grade d'attaché territorial dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux afin qu'il soit promu au grade d'attaché principal au sein du service administratif.

Mme LEROY s'interroge sur l'intérêt de créer un tel poste, les missions ne correspondant pas à des missions de direction.

M. le Maire répond qu'il s'agit simplement du suivi du déroulement de la carrière de l'agent.

2024-04-18 – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS COMPLET SUR LE GRADE D'ATTACHÉ PRINCIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment en son article L.332-14

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la création à compter du 04 juin 2024 d'un emploi permanent au grade d'attaché principal à temps complet, pour exercer les fonctions de gestionnaire comptable et administrative.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

CRÉATION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Mme REBELLE explique que la commune a reçu une candidature spontanée pour une alternance. La candidate ayant des appétences pour les domaines de la communication et des ressources humaines, elle propose de créer un contrat d'alternance pour un diplôme de BTS gestion de la petite et moyenne entreprise à compter du 9 juillet 2024.

M. CERTAIN se demande si ce poste était prévu au budget.

Mme REBELLE répond qu'il s'agit d'un nouveau poste.

2024-04-19 – CONVENTION D'ACCUEIL POUR UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE DANS LES DOMAINES DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA COMMUNICATION

Mme Anne-Cécile REBELLE, adjointe en charge des ressources humaines présente une convention avec l'ITC Ecole Supérieure de Management et de Commerce à Saint-Malo dans le cadre d'un contrat d'apprentissage dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Formation en alternance pour un BTS gestion de la petite et moyenne entreprise (diplôme d'Etat de niveau 5 reconnu par l'éducation nationale).
- La présente convention a une durée de 24 mois dont une formation de 1 350 heures dispensée par l'école ITC qui débute le 09/09/2024, et prend fin le 01/07/2026. L'apprenti pourrait commencer son alternance deux mois avant la formation théorique, soit le 09/07/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Mme Anne-Cécile REBELLE, adjointe en charge des ressources humaines à signer la convention correspondante pour la mise en place d'une alternance dans les conditions mentionnées ;

Précise que la collectivité employeur prendra en charge la rémunération selon le taux applicable en fonction de l'âge de l'alternant ainsi que les frais liés à la formation.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DANS LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE

Mme REBELLE rappelle que depuis février 2024, le service technique dispose d'un agent en moins. Une publication d'une vacance de poste a été réalisée sur le grade d'adjoint technique territorial. Après une période de recrutement, un agent spécialisé dans les espaces verts intégrera le service à compter du 17 août dans le cadre d'une mutation. L'agent étant actuellement sur un grade d'adjoint technique principal de 2e classe, il convient de créer ce poste.

2024-04-20 – CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DANS LE GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Conformément à L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 et L332-8,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi à temps complet (35h/35h) pour le service technique sur le grade d'adjoint technique principal de 2^e classe afin de compléter l'équipe du service technique dédiée plus particulièrement aux espaces verts.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux sur le grade **d'adjoint technique principal de 2^e classe** à temps complet, soit 35h00/35h00, pour les missions principales liées à l'entretien de la commune et de ses espaces verts, à compter du 17 août 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De créer un emploi permanent selon la proposition décrite ci-dessus à compter du 17 août 2024.

De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, chapitre 12 et que cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

DÉCISION DE VIREMENT A RENDRE COMPTE

M. le Maire rend compte d'un virement réalisé dans le cadre de sa délégation d'un montant de 22,12€ pour une opération de la section d'investissement.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rappelle les élections européennes ce dimanche 9 juin, ainsi que les prochaines réunions : la commission communication et le comité PEDT le 17 juin, le prochain conseil municipal le 23 juillet.
Mme REBELLE fait savoir que le vendredi 21 juin prochain aura lieu la fête de la musique sur la Place de la Mairie de Sartilly.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Récapitulatif des délibérations prises en séance du 3 juin 2024		
N° délibération	Objet de la délibération	Page
<u>2024-04-01</u>	Reconduction d'une vente d'herbe au titre de l'année 2024	p.50
<u>2024-04-02</u>	Sollicitation d'une subvention au titre du Fonds Vert pour la débitumisation et la renaturation d'une cour en lien avec le projet de restauration scolaire	p.50-54
<u>2024-04-03</u>	Point sur le plan pluriannuel d'investissement dans le cadre du développement des politiques cyclables à renseigner pour l'ADEME (Agence de la transition écologique)	p.55-56
<u>2024-04-04</u>	Modification et harmonisation du régime horaire de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de Sartilly-Baie-Bocage	p.56-58
<u>2024-04-05</u>	Présentation et validation du rapport « Ordonnancement, Pilotage et Coordination » (OPC) réalisé par le maître d'œuvre dans le cadre de la réalisation des aménagements des espaces publics	p.58-59
<u>2024-04-06</u>	Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de Sartilly-Baie-Bocage	p.60-62
<u>2024-04-07</u>	Convention de mise à disposition d'un broyeur à végétaux par la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie	p.62-63
<u>2024-04-08</u>	Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) de logements sociaux	p.63-64
<u>2024-04-09</u>	Fixation du nombre de représentants du personnel du conseil d'administration de l'EPSMS « Au bocage hayland »	p.64
<u>2024-04-10</u>	Avenant à la convention de mise à disposition des services de police municipale avec la commune de Saint-Pair-sur-Mer	p.64-66

<u>2024-04-11</u>	Modification et actualisation de la composition des commissions communales	p.66-68
<u>2024-04-12</u>	Dénomination et numérotation des voies de la commune dans le cadre du plan d'adressage	p.68-139
<u>2024-04-13</u>	Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade	p.139-140
<u>2024-04-14</u>	Présentation et approbation du règlement intérieur définissant un certain nombre de règles applicables dans la collectivité	p.140-141
<u>2024-04-15</u>	Création d'un contrat saisonnier au sein du service technique à temps complet	p.141
<u>2024-04-16</u>	Création d'un emploi permanent à temps complet dans le cadre des emplois des adjoints administratifs territoriaux	p.142
<u>2024-04-17</u>	Création d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif	p.142-143
<u>2024-04-18</u>	Création d'un emploi permanent à temps complet dans le grade d'attaché principal dans le cadre d'un avancement de grade	p.143-144
<u>2024-04-19</u>	Création d'un emploi permanent à temps complet dans le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	p.144-145
<u>2024-04-20</u>	Convention d'accueil pour un contrat d'apprentissage dans les domaines des ressources humaines et de la communication	p.145

Le Maire
Gaëtan LAMBERT

Le secrétaire de séance
Pascal CHAUMONT